



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Présenté par :
Michael KALFON
Directeur

TABLES DES MATIERES

PÔLE 1 : ACCUEIL GÉNÉRAL	3
ACCUEIL GÉNÉRAL	3
PÔLE 2 : SOLIDARITÉ / ÉCONOMIE CIRCULAIRE	6
<i>ACCUEIL DOMICILIATIONS DOM'GRENELLE</i>	6
ACCUEIL DOMICILIATIONS DOM'ASILE	9
AIDE AU LOGEMENT / HÉBERGEMENT	12
CONSULTATIONS JURIDIQUES	13
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	17
PETITS-DÉJEUNERS	20
REPAS DU MERCREDI	21
GRAND SOUPER DE NOËL	23
AIDE ALIMENTAIRE	24
<i>MIETTES</i> (BRADERIES D'ENTRAIDE)	26
REPAIR CAFÉ	28
PÔLE 3 : ENFANCE / JEUNESSE	29
ENFANCE-ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ	29
JEUNESSE	30
PÔLE 4 : FAMILLES - ADULTES - SENIORS	33
SECTEUR FAMILLES	33
SECTEUR ADULTES/SENIORS	35
PÔLE 5 : FORMATIONS - INCLUSION NUMÉRIQUE	37
ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES (ASL) MIGRANTS	37
COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) DE L'APRÈS-MIDI	38
COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) DU SOIR	40
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)	42
PÔLE 6 : ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	45
PARCOURS VERS L'EMPLOI	45
PARCOURS LINGUISTIQUE À VISÉE PROFESSIONNELLE (PLVP)	46
FONDS DIETRICH BONHOEFFER	48
PÔLE 7 : VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPIRITUELLE ET CULTUELLE	50
VIE CULTUELLE ET SPIRITUELLE	50
JOURNAL DE L'AMI DU FOYER (AMIDUF) ET DÉBATS LES JEUDIS DE GRENELLE	52
CAFÉ ASSOCIATIF	56
<i>TALENTS DE GRENELLE</i>	58
ÉVÉNEMENTS FESTIFS	59
CONSEIL DE MAISON	61
FORMATION DES NOUVEAUX BÉNÉVOLES	62
DIVERS	63

Accueil général

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Jeanine EYCHENNE-BARON et Odile ABADIE

Description

Objectifs : accueillir et informer tous les publics, écouter et conseiller les usagers, et les accompagner dans leurs démarches pour l'accès aux droits.

Services rendus :

- Accueil, orientation et premiers conseils. Les bénévoles ont pour mission d'accueillir, d'écouter les demandes et d'orienter vers d'autres secteurs du Foyer de Grenelle ou d'autres organismes extérieurs.
- Interface et facilitation de l'accès aux activités proposées par le Foyer. Par exemple, prise de 200 rendez-vous pour les tests d'évaluation des niveaux de français début septembre, préalable aux inscriptions aux cours de FLE (Français Langue Étrangère). De même, inscriptions hebdomadaires aux dîners du mercredi soir et inscription de 160 personnes au Grand souper de Noël. Interface et facilitation entre les demandes d'inscription des usagers et les coordinateurs-trices des multiples activités (FLE, adultes, seniors, Espace Public Numérique).
- Mise à disposition de deux ordinateurs en libre-service, pour une durée d'utilisation limitée à 30 minutes.
- Service d'impression, de scan et de photocopies de documents.
- Accompagnement aux démarches administratives et accès aux droits.

Pour cela, nous disposons de deux ordinateurs ainsi que d'un photocopieur-scanner-imprimante, et nous mettons à disposition des sessions internet d'une durée de deux heures pour les usagers qui n'ont pas d'accès internet sur leur smartphone.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

- Habitants du quartier et arrondissements limitrophes, dans l'impossibilité d'avoir un rendez-vous, un échange, un accompagnement ou un suivi régulier avec une assistante sociale ;
- Personnes précaires, SDF, dormant dans leur voiture ou à la rue, qui souhaitent des informations ou un accompagnement pour leur accès aux droits, ou simplement utiliser les outils numériques pour leurs dossiers en ligne ;
- Personnes étrangères ne maîtrisant pas toujours le français, en difficulté avec les démarches en ligne, les courriers administratifs... Leur demande est d'être accompagnées, rassurées, confortées dans leurs démarches multiples ;
- Personnes âgées confrontées à la fracture numérique.

Mode d'orientation des publics : la plupart de nos usagers résident dans le 15^{ème} arrondissement. Cependant, nous constatons que de plus en plus d'usagers qui recourent à nos services proviennent des arrondissements limitrophes (7^{ème} et 16^{ème}) ou de proche banlieue. Le Foyer de Grenelle étant connu, les personnes viennent souvent par le « bouche à oreille ». Ils sont aussi très souvent orientés par les services sociaux, les mairies ou les organismes tels que la CAF ou la CPAM.

Temps forts : très forte participation des bénévoles des services Domiciliation, Accueil général, Petits-déjeuners, FLE... aux deux ateliers-rencontres organisés en janvier et février 2025 au sein du Foyer. Le premier atelier-rencontre portait sur les questions relatives au logement et à l'hébergement d'urgence (demande de logement social, logement social et insalubrité, recours administratifs après un « recours

DALO », hébergement d'urgence, associations partenaires du Foyer). Le second nous a réunis autour d'une réflexion sur nos pratiques dans l'accompagnement et l'accès aux droits (partager nos méthodes et bonnes pratiques, trucs et astuces, faire un constat de ce que nous faisons et de nos limites : « à quoi servons nous ? », mieux connaître nos activités pour mieux répondre aux attentes de nos publics).

Fonctionnement interne :

- Nous tenons régulièrement des réunions de service, ce qui permet à l'équipe de faire le point sur notre organisation, les difficultés, les dispositifs à envisager pour améliorer notre fonctionnement et répondre aux nouveaux besoins.
- Un groupe dénommé « Accueil général » s'est constitué sur WhatsApp, sur lequel les bénévoles peuvent échanger rapidement leurs informations et créer du lien.
- Mise à disposition de cahiers explicitant précisément les procédures d'intervention ou d'accompagnement aux démarches selon les demandes (cartes de séjour, MDPH, CSS, aide juridictionnelle...).
- Mise à disposition de classeurs recensant les adresses utiles (ESI, soins, vestiaires, hygiène, alimentation, associations partenaires, dispositifs d'accueil ou d'insertion, de solidarité...).

Formations suivies :

- Suivi d'une formation spécifique de gestion des conflits en situation d'accueil organisée par la direction pour l'ensemble des bénévoles de l'équipe.
- Organisation d'une session de formation pour les nouveaux bénévoles.
- Suivi de formations proposées par nos partenaires tels que la Bagagerie d'Antigel et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels.

Partenaires : Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Paris : soutien financier dans le cadre du « projet accueil ».

Réussites :

Conformément à ce qui avait été évoqué en 2024, le réaménagement du bureau d'accueil ainsi que la mise à disposition de deux ordinateurs en libre-service, ont contribué à faire baisser considérablement les tensions et incidents. Cela nous a également permis de travailler dans de meilleures conditions et a renforcé nos missions de conseil et d'accompagnement aux démarches et accès aux droits.

La suggestion qui a été mise en œuvre de proposer non plus un tarif fixe, mais une participation libre aux coûts des impressions, est très bien accueillie et reprise par les usagers : moins d'injonctions humiliantes et plus d'autonomie, responsabilisation pour les usagers qui apprécient de plus en plus ce service d'impression.

Nous sommes très sollicités dans notre mission d'accompagnement aux démarches et accès aux droits. Nous constatons une affluence accrue car le service rendu, l'écoute, l'empathie et l'efficacité sont reconnus par nos usagers.

Notre service est très clairement identifié en tant que premier accueil, à la croisée des activités des différents services, à la fois par les salariés, les bénévoles et les usagers. Notre travail s'effectue en lien très étroit avec les autres. Très bonne circulation interne de l'information sur les activités ou l'événementiel du Foyer de la part de ces services.

La proximité du bureau, juste à côté, du directeur-adjoint, - qui supervise l'Accueil général - permet également aux bénévoles d'avoir constamment un appui en cas de difficultés.

Problématiques et limites rencontrées :

Comme nos usagers, nous sommes confrontés, depuis le tout numérique et la fermeture des accueils physiques, à l'impossibilité de résoudre les blocages, à joindre des interlocuteurs à même de répondre aux questionnements relatifs à des interdictions, blocages, injonctions... Hormis les serveurs vocaux et des prises de rendez-vous en ligne, aucune interaction avec des agents des services publics ou des organismes n'est proposée. Cela met les usagers en situation insatisfaisante, difficile et instable, empêche, retarde la résolution de leur dossier, voire aggrave leurs problèmes. Ils basculent en irrégularité de séjour du fait des retards de traitements des demandes de renouvellement de carte de séjour. Pour l'ensemble de notre public étranger, il faut parfois attendre des mois pour les délibérations de renouvellement des cartes de séjours ou l'obtention d'un rendez-vous en préfecture.

Statistiques

Nombre de bénévoles : 15 (10 réguliers et 5 en appui occasionnel)

Nombre d'heures de bénévolat : 2 820

Nombre de salarié : 1 (directeur-adjoint également référent accueil)

Nombre de volontaires en service civique : 6

Nombre de stagiaires : 7 dont 3 en bac professionnel, 1 en DUT, 1 de Science Po et 2 en reconversion professionnelle.

Accueil Domiciliations Dom'Grenelle

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Patricia GAUGUERY et Danielle VACHIA

Description

Objectifs : en offrant une domiciliation, permettre à toute personne majeure, française ou étrangère, d'avoir accès aux droits auxquels elle peut prétendre.

Services rendus :

Les bénévoles ont pour missions principales l'accueil bienveillant, l'écoute, le conseil et la réorientation, soit vers d'autres activités du Foyer, soit vers d'autres associations. La réponse téléphonique, la réception, l'identification et la distribution du courrier sont des activités qui exigent beaucoup d'attention et de précision.

Les permanences spécialisées reçoivent les domiciliés sur rendez-vous (4 à 5 rendez-vous par permanence) :

- Les nouvelles domiciliations (5 bénévoles) : le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 9h30 à 12h30 (la permanence du vendredi est suspendue temporairement car trop de demandes de nouvelles domiciliations) ;
- Les renouvellements de domiciliations (1 bénévole) : le mardi et le jeudi de 14h à 17h ;
- Le conseil juridique (1 bénévole) : le jeudi de 9h30 à 12h30 ;
- L'aide à la recherche de logement (5 bénévoles) : le mardi et le jeudi de 14h à 17h ;
- Les écrivains publics (5 bénévoles) : le lundi de 9h30 à 12h30 (1 permanence), le mercredi de 14h à 17h (2 permanences) et le jeudi de 9h30 à 12h30 (2 permanences) ;
- L'aide aux démarches liées à la retraite (1 bénévole) : 1 permanence par mois, le vendredi de 14h à 17h.

Nous continuons à rédiger des listes ciblées sur des organismes vers lesquels nous pouvons orienter notre public en fonction des besoins et des profils (Espace Social d'Insertion, vestiaires, distribution alimentaire, douches, services juridiques, santé...). Ces listes sont mises à jour deux fois par an. Elles sont partagées avec l'Accueil Général.

Nous distribuons 58 cartes « restaurant solidaire » par mois à des personnes en grande précarité. Elles peuvent ainsi diner 6 jours par semaine gratuitement. Cet été, nous avons distribué des cartes « Aout Secours Alimentaire » ; 70 personnes ont pu bénéficier de la distribution alimentaire dans le 15^{ème} arrondissement.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : personnes françaises (en rupture familiale, ayant perdu leur travail, expulsées, SDF...) ou étrangères (avec ou sans papier en dehors des demandeurs d'asile). Elles n'ont pas d'adresse personnelle et sont dans l'impossibilité d'accéder à leurs droits.

Modes d'orientation des publics : les personnes sont orientées par un de nos partenaires (voir rubrique « partenaires »), par des assistantes sociales d'établissements hospitaliers en majeure partie, par la mairie du 15^{ème}, par une connaissance qui a déjà été domiciliée ou par consultation des listes des centres agréés sur Paris.

Temps forts :

Le recrutement en septembre de Ponine Jacquillet en tant que travailleuse sociale à temps plein est le point le plus positif de l'année 2025. Elle travaille en étroite relation avec les bénévoles qui s'occupent du logement.

Depuis le 28 novembre, une permanence de deux travailleuses sociales de la PSA a débuté. Elles viennent deux fois par mois le vendredi matin et reçoivent des personnes en difficulté sur rendez-vous. Ces personnes doivent fréquenter une activité au Foyer de Grenelle. 7 personnes ont pu être reçues.

Fonctionnement interne :

Un planning est établi une fois par mois pour le mois suivant par une responsable. Chaque bénévole se voit attribuer une ou deux demi-journées fixe(s) dans la semaine. Les équipes apprennent ainsi à travailler ensemble et montent en compétence grâce à l'expérience acquise par les plus anciens.

La domiciliation Dom'Grenelle est ouverte :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
- Le vendredi et le samedi de 9h30 à 12h30.

A partir du 15 juillet, nous fermons tous les après-midis.

En août, nous ouvrons le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h30.

Nous fermons entre Noël et le jour de l'an.

Formations suivies : les formations de la bagagerie Antigél, de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris, de la Fabrique de la Solidarité et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité sont proposées à l'ensemble des bénévoles. Ils s'inscrivent directement. Ces formations sont axées sur la compréhension de nos publics précaires et sur les orientations que nous pouvons leur donner.

Partenaires :

- Partenaires associatifs dans le domaine de la précarité :
 - Depaul Périchaux : douches et travailleurs sociaux,
 - Saint François Xavier : bagagerie et Hiver solidaire,
 - Solidarités Nouvelles face au Chômage : recherche d'emploi,
 - Antigél : bagagerie et travailleur social,
 - Frères Missionnaires de la Charité : accueil de jour,
 - Conférence Saint Vincent de Paul – Saint Léon : Hiver solidaire,
 - Montparnasse Rencontres : distribution alimentaire et vestiaire,
 - Centre Corot Entraide d'Auteuil : vestiaire,
 - Croix-Rouge du 15^{ème} : vestiaire ;
- DRIHL (Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) : soutien financier et délivrance de l'agrément « organisme de domiciliation ».

Réussites :

- La coopération entre le travailleur social du Foyer et l'équipe logement est très bénéfique.
- La qualité du recrutement des bénévoles : leurs expériences professionnelles et leurs capacités relationnelles ont contribué à renforcer l'esprit d'équipe et à développer les initiatives au profit de l'équipe et des domiciliés.
- L'équipe est solidaire et profondément humaine.
- Les domiciliés se sentent personnellement accueillis et leur sourire est chaleureux.
- La Croix-Rouge du 15^{ème} continue à nous apporter le surplus de ses propres stocks (pain, viennoiseries...). Un partage est fait entre la Domiciliation et le Petit-déjeuner.

- Les Miettes continuent à nous donner des vêtements pour bébés et nous avons à disposition des produits d'hygiène qui sont très appréciés.
- Les échanges entre activités se sont très nettement accrus.

Problématiques et limites rencontrées :

- Difficulté persistante et grandissante pour répondre à l'augmentation croissante des demandes de nouvelles domiciliations : plusieurs fois par jour, nous refusons des domiciliations et fournissons une liste des centres agréés ou CCAS. Ceci est frustrant autant pour les bénévoles que pour les demandeurs.
- La réorientation des personnes refusées pour une nouvelle domiciliation est de plus en plus difficile car l'ensemble des centres de domiciliation agréés sont saturés.
- Le nombre de femmes seules avec enfants sans hébergement est en augmentation.
- Nous avons constaté que les personnes ne respectent pas toujours leur rendez-vous et ne prennent généralement pas la peine de téléphoner pour prévenir qu'elles ne viennent pas au rendez-vous. Certains concluent à une déliquescence de la discipline et du respect des rendez-vous.
- Le « tout numérique » reste un frein pour un grand nombre de domiciliés qui veulent accéder à leurs droits. Avec toutes les permanences mises en place et la qualité des bénévoles de l'accueil, nous essayons de surmonter ces difficultés. En dépit de la qualité des bénévoles, un certain nombre de demandes restent insatisfaites et cette insatisfaction ne fait qu'augmenter.

Perspectives pour 2026 :

- Renouveler notre agrément auprès de la Préfecture pour les 5 prochaines années ;
- Continuer à se former, à s'informer.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 1 659

Nombre de femmes accueillies : 641

Nombre d'hommes accueillis : 1 018

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 102

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 1 159

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 212

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 158

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 28

Nombre de familles avec enfants mineurs : 332

Nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs : 204

Nombre de couples sans enfants : 29

Nombre de personnes seules majeures : 1 094

Nombre de bénévoles (y compris permanences Aide au logement et Conseil juridique) : 39

Il y a eu 6 départs de bénévoles dont :

- Simone VAIDY qui a transmis l'activité « dossiers retraite » à François JEGER.
- Yves CHAGNY qui a transmis l'activité « conseil juridique » à Marie-Hélène ZORN.

Nous avons recruté 4 bénévoles.

Nombre de stagiaires : 1 (développement international et politiques publiques)

Nombre d'heures de bénévolat (y compris Aide au logement et Conseil juridique) : 7 394

Nombre de permanences (par semaine) : 4 permanences « domiciliations et renouvellements », 5 permanences « écrivain public », 2 permanences « aide à la recherche de logement », 1 permanence « conseil juridique » et 1 permanence « dossiers retraite » (mensuelle).

Nombre de rendez-vous : 2 288

Autres statistiques pertinentes :

- Notre agrément auprès de la Préfecture nous permet de gérer 1100 dossiers dans l'année.
- Au 31/12/2025, nous avons 1204 dossiers actifs.
- En 2025, nous avons ouvert 285 nouveaux dossiers, renouvelé 830 domiciliations, refusé 815 nouvelles demandes de domiciliation (saturation de notre activité), radié 277 dossiers (domiciliés non venus pendant plus de 3 mois, domiciliés ayant trouvé un logement)
- La durée moyenne d'une domiciliation est de 25 mois.
- Nous avons reçu 37 042 courriers à identifier, classer et distribuer pour l'ensemble de l'activité de la domiciliation soit Dom'Grenelle et Dom'Asile.
- Nous avons répondu à une soixantaine d'appels téléphoniques par jour pour Dom'Grenelle et Dom'Asile.
- Pour la seconde année consécutive, la population algérienne se place devant la population française. Les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont toujours majoritaires.

Accueil Domiciliations *Dom'Asile*

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activités : Françoise SEBAUX, Sylvie GELADE et Didier GIVERT (référent informatique)

La permanence de Dom'Asile au Foyer de Grenelle fait partie des 9 centres Dom'Asile en Île-de-France.

Description

Objectifs : domicilier inconditionnellement les personnes exilées qui ne peuvent pas être orientées vers une structure de domiciliation publique ou parapublique et les accompagner dans l'accès de leurs droits.

Services rendus :

- Aide à l'obtention des droits sociaux ;
- Aide administrative auprès des institutions (Préfecture, ANEF, OFPRA, CPAM, Banque Postale, Impôts...) : lecture et/ou traduction des courriers reçus, aide au remplissage de formulaires, prise de contact avec l'organisme responsable par téléphone ou mail, rédaction de recours gracieux, mise en lien avec un avocat pour envisager un contentieux et accompagnement physique auprès de l'organisme.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

- Personnes étrangères sans domicile stable en lien avec l'asile, récemment réfugiées ou déboutées du droit d'asile ;
- Personnes « dublinées » - dont la demande d'asile initiale a été effectuée dans un autre pays de l'Union Européenne – suivant certains critères de délais.

Modes d'orientation des publics : par le bouche-à-oreille, orientés par Aurore, le centre Primo Levi, la Cimade, France Terre d'Asile, le Comede et le Bus Barreau de Paris Solidarité.

Temps forts :

- Présentation de Dom'Asile au Conseil d'administration du Foyer de Grenelle,
- Orientation avec succès de certains domiciliés vers les Ateliers sociolinguistiques (ASL) et les cours de FLE,

- Participation de quelques domiciliés à une information collective en anglais et en bengali « comprendre la procédure de régularisation en France » destinée aux déboutés du droit d'asile/sans papiers.

Fonctionnement interne :

- Trois permanences par semaine, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 13h30.
- 3 bénévoles par permanence, 2 en cas d'absence de l'un ou l'autre. Les bénévoles acceptent volontiers de remplacer les bénévoles empêchés.
- A partir du 15 juillet, alignement avec l'ouverture de Dom'Grenelle pour la distribution du courrier.
- Réduction des permanences Dom'Asile à partir du 15 juillet et en août.
- Fermeture entre Noël et le jour de l'an.
- Les bénévoles peuvent se référer aux salariés de la Coordination Dom'Asile, spécialistes dans leur domaine : domiciliation, asile, droits sociaux et information dans la langue.

Formations suivies :

Formation « Socle » obligatoire pour les nouveaux bénévoles : domiciliation et droits sociaux, diverses formations thématiques : « Les personnes en demande d'asile : Dublin, orientations régionales, CMA, impôts », « Téléprocédures ANEF, Hébergement logement », et « La Loi Darmanin et ses décrets d'application ».

Partenaires : la Cimade, l'Association des Travailleurs Maghrébins de France, la Coordination régionale Dom'Asile et le Bus Barreau de Paris Solidarité.

Réussites :

- Mise en confiance des domiciliés ;
- Obtention de leurs droits et /ou de leur titre de séjour (éventuellement avec l'aide de la permanence Droits Sociaux Paris 11, créée en 2025 par l'Association Dom'Asile) ;
- Très bonne coopération avec les différentes équipes du Foyer :
 - Très bonne coopération et entente chaleureuse avec les équipes d'accueil de Dom'Grenelle avec qui nous partageons les locaux et qui assurent le tri et la distribution du courrier aux domiciliés Dom'Asile en plus des leurs,
 - Accueil général,
 - 2 femmes seules en détresse avec enfants suivies par la travailleuse sociale,
 - 1 famille avec 3 enfants scolarisés suivie par la permanence Aide à la recherche de logement pour trouver un hébergement stable ;
- Aide alimentaire exceptionnelle pour les domiciliés en très grande détresse grâce aux stocks du Foyer ;
- Orientation possible des moins de 25 ans vers la Mission Locale présente au Foyer tous les 15 jours ;
- Succès après les rappels aux domiciliés pour le renouvellement des attestations annuelles ;
- Gestion active des dossiers : vérification des passages des domiciliés, mise à jour des informations, et fermeture des dossiers en cas de manquement aux règles, ouvrant ainsi des places pour de nouveaux domiciliés.
- Les 9 bénévoles font preuve d'un très grand engagement : ils cherchent tous à améliorer leurs connaissances et à suivre l'actualité liée aux exilés.

Problématiques et limites rencontrées :

- Difficultés matérielles : lieux exigus et manque de confidentialité, problèmes aléatoires de réseau ;
- Difficultés d'avoir des interlocuteurs institutionnels au téléphone, particulièrement pour la permanence du samedi ;

- Dématérialisation irréversible de toutes les démarches : problèmes fréquents de documents non réceptionnés par les domiciliés, suite à des confusions de mots de passe, des changements d'adresses mail ou téléphoniques ;
- ANEF (Administration Numérique des Etrangers en France) : site trop souvent bloqué ou en maintenance, entraînant des gros problèmes pour aider les domiciliés à accéder à ce site obligatoire ;
- Difficultés en cas de refus de domiciliation pour l'orientation à donner sur le CERFA (CCAS, Paris Adresse...) sachant que ces organismes sont le plus souvent saturés.

Perspectives pour 2026 :

- La nouvelle permanence Dom'Asile des droits sociaux à Paris 11^{ème}, créée en 2025, est une aide importante pour les cas particulièrement difficiles ;
- Courant mars 2026, la formation/atelier dans nos locaux sur le logiciel spécifique Dom'Asile devrait aider toute l'équipe Dom'Asile Grenelle à en optimiser l'utilisation et mettre en confiance les bénévoles moins à l'aise avec l'informatique ;
- Aider de plus en plus les domiciliés à devenir autonomes : ne pas travailler seulement POUR eux mais AVEC eux ;
- Vérifier et sécuriser nos procédures informatiques : en particulier, effacer absolument le contenu de nos 2 clés USB (indispensables pour la numérisation des documents d'identité, des attestations de domiciliation et autres à envoyer à l'ANEF et autres administrations).

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 537 (dont 2 dossiers sans date de naissance)

Nombre de femmes accueillies : 112

Nombre d'hommes accueillis : 425

Nombre de personnes âgées de 0 à 6 ans : 1

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 58

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 425

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 42

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 9

Nombre de familles avec enfants mineurs : 102

Nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs : 43 (compris dans le nombre, ci-dessus)

Nombre de couples sans enfants : 12

Nombre de personnes seules majeures : 423

Nombre de bénévoles : 9

Nombre d'heures de bénévolat : 1 573

Nombre de stagiaires : 1 (Sciences Po)

Nombre de permanences : 135

Nombre de rendez-vous : 104 en plus des 8 à 10 accompagnements sans rendez-vous par permanence

Aide au logement / hébergement

Période traitée : année scolaire 2024/2025

Responsables d'activité : Michel DONZEL, Marie-Christine FLAMBERT, Christian MARCORELLES, Florence SALOMON et Claire VARNEY

Description

Objectifs :

Accueillir les personnes dans le respect des valeurs du Foyer, leur donner le temps et l'écoute qui leur sont souvent refusés ailleurs, les informer, les encourager, les valoriser, les rassurer tout en leur disant la vérité, les préparer aux difficultés qu'elles vont rencontrer et faire de cette rencontre un moment privilégié.

Services rendus : information aux personnes sur les démarches possibles en matière d'hébergement/logement et sur les difficultés qu'elles vont rencontrer, aide et conseil dans la constitution de leurs dossiers, soutien et encouragement des personnes dans d'autres démarches (recherche d'un emploi, apprentissage du français...).

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

Nous recevons, comme les années précédentes, des personnes seules, des couples avec enfants, des femmes seules avec enfants. Beaucoup ont un salaire et/ou des revenus de la solidarité, beaucoup sont au mieux mal hébergés chez des compatriotes ou dans des hôtels du 115, certains sont dans une voiture ou à la rue (gares, parkings, aéroports, hôpitaux, jardins publics).

Une évolution cependant : de plus en plus de retraités, parfois âgés, sont dans la rue.

A noter également, beaucoup d'adultes ou d'enfants handicapés.

Mode d'orientation des publics : le secteur Domiciliations, la Mairie du 15^{ème}, des associations partenaires.

Temps forts :

Un premier temps fort a été l'arrivée d'un nouveau bénévole, Michel, en mars 2025, habitué à recevoir des publics précaires dans le cadre de l'association JRS (Jesuit Refugee Service).

Un deuxième temps fort a été la rencontre SIAO Paris/Foyer de Grenelle dans nos locaux le 26 juin 2025 avec 2 personnes, également rattachées au Samu Social de Paris. Les informations et contacts qu'elles nous ont donnés nous ont permis d'accélérer le traitement de dossiers sensibles et en attente depuis longtemps (personnes handicapées ou âgées).

Fonctionnement interne :

Deux bénévoles par demi-journée reçoivent ensemble les 4 inscrits ou d'autres personnes en urgence car en moyenne un à deux inscrits ne se présentent pas.

Quand un 3^{ème} bénévole est là, il peut recevoir une personne en plus ou aider à la constitution des dossiers (scanner les documents).

De plus en plus d'accueillis, familles ou personnes seules, ont besoin d'un hébergement d'urgence et nous les envoyons à la travailleuse sociale du Foyer ou à la PSA (Permanence Sociale d'Accueil pour les personnes domiciliées) pour une inscription sur le registre du SIAO (pour qu'elles puissent appeler le 115).

Nous faisons aussi parfois appel à la permanence du Conseil juridique pour certains recours.

Formations suivies : deux bénévoles ont suivi la formation de l'ADIL « Droit Au Logement Opposable », un bénévole a suivi la formation « Cadre unifié d'intervention des SIAO en Ile-de-France » et un bénévole a suivi la formation « Connaître le monde de la rue » de la Bagagerie Antigél.

Partenaires :

- SIAO (notamment pour les personnes handicapées) : hébergement/logement pour les publics ;
- Associations Sainte Geneviève (Saint Jean Baptiste de Grenelle, Finlay, Notre dame des Champs) : hébergement intermédiaire pour les publics.

Réussites :

- Entrée d'une mère – dont le mari était violent – et ses trois enfants dans un appartement de l'association Sainte Geneviève ;
- Entrée d'une femme seule, ayant subi des violences dans son pays, dans une collocation de l'APA (Association pour l'amitié) ;
- Entrée d'un homme seul retraité à la rue dans un studio de la Ville de Paris ;
- Entrée d'une mère et son enfant dans un appartement du Samu social ;
- Entrée d'un homme seul dans un logement social après plusieurs injonctions au Préfet et recours devant le tribunal administratif.

Problématiques et limites rencontrées :

- Augmentation importante des besoins en hébergement d'urgence dont seuls les travailleurs sociaux peuvent s'emparer avec notamment l'accès au SIAO (registre du 115).
- Le fonctionnement de l'équipe, pour le moment, est ralenti par les contraintes des outils numériques : les nôtres sont anciens et nos accueillis, pour la plupart, n'ont pas les moyens ou les connaissances pour remplir les dossiers.

Perspectives pour 2025/2026 :

Le recrutement d'une travailleuse sociale à plein temps à la rentrée de septembre 2025 et de deux bénévoles en décembre 2025, l'intensification des relations avec des responsables du SIAO et la mise en place en décembre du logiciel de CRM favorisant le suivi des personnes accompagnées avec la travailleuse sociale, nous permettent déjà de surmonter des obstacles et de gagner en efficacité et rapidité.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 132 (dont 30 dossiers sans date de naissance)

Nombre de femmes accueillies : 62

Nombre d'hommes accueillis : 70

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 7

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 66

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 12

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 15

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 2

Nombre de familles avec enfants mineurs : 32

Nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs : 19 (compris dans le nombre, ci-dessus)

Nombre de couples sans enfants : 6

Nombre de personnes seules majeures : 94

Nombre de bénévoles : 5

Consultations juridiques

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Yves CHAGNY et Marie-Hélène ZORN

Nota bene : le rapport de cette activité a été réalisé avant l'envoi aux responsables du formulaire-type à remplir, ce qui explique la présentation plus narrative pour cette activité.

1^{er} semestre (Yves Chagny) :

Pourquoi le premier semestre seulement ? Parce que j'ai cessé de participer à l'activité à la fin du mois de juin.

Plusieurs jeudis chômés ont allégé ce semestre, 1^{er} mai, 8 mai, 29 mai, sans compter quelques autres pendant des vacances scolaires. Les rendez-vous n'ont donc été assurés que 19 jeudis matin. Ainsi :

- 112 rendez-vous ont été notés pour 73 hommes et 39 femmes ;
- 86 personnes ont été reçues, 26 personnes ayant été absentes aux rendez-vous qu'elles avaient demandés, soit 8 femmes et 18 hommes.

Rapportés aux chiffres des années précédentes, ceux-ci s'inscrivent dans la moyenne assez constante des rendez-vous pris, des présences et des absences.

Pourquoi l'absence, surtout lorsque la question notée est sérieuse, grave – violences conjugales, divorce, licenciement, surendettement, refus de délivrance de carte nationale d'identité ... ?

On voudrait croire qu'une réponse satisfaisante aurait été reçue. Ce serait sans doute naïveté. Il faut compter plus sûrement avec le découragement, la lassitude, l'idée qu'encore une fois on ne sera pas écouté ou que c'est inutile, la crainte de devoir révéler une part de soi.

L'état civil des accueillis (âge, domicile...) n'est demandé que lorsqu'il est nécessaire de le connaître pour accomplir une démarche ou exercer un recours. Le RGPD et le cadre strict de l'activité de conseil juridique déconseillent la curiosité surabondante.

Les âges :

- La visiteuse la plus âgée avait 80 ans, la plus jeune 22 ans ;
- L'homme le plus âgé avait 60 ans, le plus jeune 28 ans ;
- Les mères élevant seules un ou plusieurs enfants avaient majoritairement moins de 35 ans.

Les domiciles :

- 15 personnes avaient été domiciliées à Dom'Grenelle et 6 à Dom'Asile ;
- 10 personnes étaient domiciliées dans Paris, dont 4 dans le 15^{ème} arrondissement et 6 autres hors de Paris, toutes en Île-de-France.

De quelques questions

Les immuables rendez-vous en vue d'être dispensé du paiement d'amendes de contraventions de transports urbains (RATP, SNCF) ont encore été bien présents, suivis des inévitables absences de réponse ou des réponses négatives des transporteurs. Je n'ai pas le souvenir d'avoir eu connaissance d'une seule réponse favorable depuis 2017, à la grande déception voire à la colère des intéressés qui ne contestent généralement pas avoir voyagé sans titre de transport, mais qui s'imaginent qu'un claquement de doigts d'un juriste est tout puissant.

Un échelonnement des paiements est parfois consenti, hélas presque aussitôt révoqué faute d'exécution fidèle de l'engagement pris par l'intéressé.

La question ne s'éteindra que le jour où les transports parisiens seront gratuits pour tous ou si l'on refuse d'assister les contrevenants pour des démarches vaines. À noter que je n'ai toujours vu sur ce sujet que des hommes.

Autre question de chaque année également rencontrée en 2025, celle des recours loi DALO (Droit Au Logement Opposable). Ces recours devant le tribunal administratif doivent être préparés pour des personnes reconnues prioritaires comme devant être logées d'urgence auxquelles aucun logement n'a été proposé par le préfet.

Trois recours ont été rédigés pendant ce premier semestre 2025. Ils sont la plupart du temps illusoires dès lors qu'ils ne se traduisent pas par l'attribution effective d'un logement mais se concluent le plus souvent par la condamnation de l'État au paiement soit d'une astreinte, laquelle ne bénéficie pas à la personne mais est versée à un organisme de financement de logements sociaux, soit, après un premier recours, de dommages et intérêts alloués au demandeur.

La disproportion gigantesque en région parisienne entre le très faible nombre de logements sociaux réellement disponibles et celui des prioritaires est telle qu'il est très exceptionnel qu'une porte de logement s'ouvre devant quelqu'un. Il faut néanmoins persister dans la voie contentieuse pour maintenir une pression constante au moins financière sur les pouvoirs publics et les bailleurs sociaux. Nos amies et amis de l'aide au logement apportent un soutien expérimenté, précieux, solide, en particulier en réunissant les éléments de faits et de preuves nécessaires à toutes les démarches et à l'exercice des recours ainsi qu'en débroussaillant des situations personnelles parfois très confuses.

Toujours à propos d'une demande de logement social loi DALO, une accueillie se heurtait, entre autres questions de pure procédure administrative, à l'impossibilité de prouver sa séparation d'avec son mari. Elle avait fui le Daghestan (république de la Fédération de Russie) après l'arrestation de son mari par la police russe et la disparition de celui-ci depuis 10 ou 11 ans. La preuve indiscutable de cette disparition résultait d'une décision de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) qui avait reconnu le statut de réfugiée à ma visiteuse. Cette preuve, particulièrement forte puisque dotée de l'autorité de chose jugée, a été communiquée à la commission de médiation DALO en espérant qu'elle soit admise et déterminante.

En matière de logement social, plusieurs personnes reçues subissaient l'insalubrité de leur logement et se heurtaient à l'inaction du bailleur. La démarche à entreprendre dans ce cas consiste à faire constituer un dossier comprenant soit un constat de commissaire de justice – qu'il faut payer – soit des photographies bien prises – par exemple sur un téléphone portable – pour l'adresser par lettre recommandée avec accusé de réception au bailleur sous forme d'une mise en demeure d'avoir à entreprendre les travaux nécessaires ou à reloger le locataire dans un délai assez bref. Cela peut donner de bons résultats mais peut demander du temps. Il est parfois nécessaire de remonter à l'assaut, voire de menacer à mots couverts d'une action en justice.

Un homme avait pris un rendez-vous dans l'espoir d'être dispensé du paiement des droits de douane réclamés pour trafic de stupéfiants. Il avait très vraisemblablement été arrêté lors d'un retour d'au-delà la Méditerranée avec un lourd herbage dans ses lourds bagages. Je lui ai expliqué que s'il est toujours permis de discuter avec les Douanes du montant et des modalités de paiement de droits, il est recommandé, sans grande chance de succès dans le secteur d'activité qui était le sien, d'être assisté ou représenté par un avocat, spécialiste des droits de douane ou ... du trafic de stupéfiants ... ou des deux. Mon avis n'a pas paru l'enchanter. Il ne voulait payer ni droits ni avocat.

En droit de la famille, un recours devant le juge aux affaires familiales a été rédigé pour un père divorcé, débiteur de pensions alimentaires envers ses deux enfants jumeaux devenus majeurs dont l'un, handicapé, perçoit une allocation d'adulte handicapé (AAH) et l'autre exerce une activité professionnelle. Devait-il continuer à payer malgré la majorité ? Oui, tant que besoin s'en fait sentir. Il ressort des suites du recours qu'il n'a plus rien à payer pour l'enfant salarié et que des renseignements complémentaires d'ordre pécuniaire lui auraient été demandés pour l'autre enfant.

Un accueilli sans domicile vivait dans son automobile stationnée ici et là dans les rues de Paris. Le stationnement étant contrôlé par un prestataire de services dont les véhicules équipés de lecteurs automatiques sillonnent inlassablement les rues, il avait une facture totale d'amendes de plus de 9 000€. Un recours a été fait auprès de la Trésorerie des amendes pour qu'il soit exonéré de tout paiement. Il a été fait valoir que son automobile était son seul abri ; que sans elle son état de santé,

voire son existence, seraient gravement compromis ; qu'elle seule lui permettait le repos et le sommeil, le protégeait dans une certaine mesure des intempéries. En droit, l'état de nécessité de l'article 122-7 du code pénal a été invoqué, selon lequel n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. Je n'ai jamais revu ce visiteur et j'ignore quelle suite a été donnée au recours. Je doute fortement de son succès car je n'ai jamais vu de remise d'amendes de ce type. Il fallait tenter.

Deux travailleurs sans papier n'avaient pas été payés par leurs patrons respectifs. Dans ce cas, il convient de rassembler le plus d'éléments possibles de faits (SMS, traces de chèques ou de virements...) et de les assembler pour menacer l'employeur d'un syndicat de travailleurs, de l'URSSAF et de l'inspecteur du travail. Cela peut marcher mais pas toujours. Sinon, il faut voir du côté du Conseil de prud'hommes avec un avocat au titre de l'aide juridictionnelle. Pour ces deux personnes, les éléments de faits avaient été réunis mais je ne les ai pas revues, l'un d'eux étant sans doute reparti spontanément dans son pays.

Un transfert de l'autorité parentale d'un enfant mineur de parents séparés a été soumis. Conseil a été donné en vue d'une requête au juge aux affaires familiales mais la mère a renoncé à son idée au risque assumé de voir l'enfant interdit de sortir du territoire avec elle et pensant que le père lui donnerait son accord écrit pour voyager à l'étranger.

Licenciement pour inaptitude physique à l'emploi d'origine non professionnelle : il convient de s'assurer que toutes les règles du code du travail ont été respectées. Sinon, saisir le Conseil de prud'hommes avec un avocat au titre de l'aide juridictionnelle. La personne, assez peu sûre de son droit, paraît avoir renoncé à agir.

Une affaire de reconnaissance en France par le père d'un enfant naturel né à l'étranger de deux parents étrangers. Elle ne peut produire d'effets juridiques en France que si elle est mentionnée sur l'acte de naissance étranger de l'enfant. Rien n'a pu être tenté parce que les parents ont quitté sans retour le pays de naissance.

Décès de l'employeur d'une assistante de vie, les héritiers se faisant tirer l'oreille pour payer le solde important de la dette salariale. La situation est rencontrée plusieurs fois presque chaque année. Elle peut être résolue avec patience et longueur de temps par l'agitation des ombres menaçantes de l'inspecteur du travail et/ou d'un syndicat de travailleurs devant les héritiers, après une première démarche plus diplomatique infructueuse. C'est ce qui s'est heureusement produit.

2^{ème} semestre (Marie-Hélène Zorn) :

J'ai pris la suite d'Yves Chagny en septembre et j'ai assuré 15 jeudis matin à raison de 5 rendez-vous donnés par matinée, soit 75 rendez-vous donnés à 49 hommes et 26 femmes. Au total en ajoutant les chiffres du premier semestre, cela donne 187 rendez-vous donnés en 2025.

Un quart des rendez-vous donnés ne sont pas honorés : 86 consultations ont réellement été assurées au premier semestre, 53 de septembre à décembre.

Les motifs des consultations ont été diversifiés de septembre à décembre, avec une majorité de motifs liés à l'argent et au logement :

- Beaucoup de personnes sont venues consulter en raison de dettes qu'elles ont accumulées à l'occasion de leurs déplacements (amendes de stationnement, transports en commun), de leurs dépenses de santé, de trop perçus (CAF, France Travail) ou d'emplois exercés (URSSAF). Leur situation permet de solliciter des remises de dettes, totales ou partielles, ou un rééchelonnement.
- La difficulté à recouvrer une créance est également un motif fréquent de consultation. La méconnaissance des procédures ou le contact difficile avec l'avocat obtenu par l'aide juridictionnelle fait que des jugements en leur faveur restent inexécutés (pension alimentaire,

dommages et intérêts, indemnités de licenciement). Un contact a été établi avec les commissaires de justice, les avocats et j'ai réactivé ainsi leurs dossiers.

- La pénurie de logements, l'insuffisance de ressources, les litiges avec le bailleur ou le voisinage font que le sujet du logement a nécessité plusieurs interventions de nature juridique (courrier de réclamation, recours DALO, saisine du tribunal pour éviter une expulsion). L'accompagnement est assuré le plus loin possible, sans se substituer à l'avocat s'il doit être saisi.

Enfin, d'autres motifs ont justifié mon appui, notamment en raison de litiges bancaires avec recours au médiateur, de conflits du travail avec mise en état de dossiers devant le Conseil de prud'hommes, de mésententes familiales ...

Dans tous les cas, une écoute attentive est indispensable. Dans le cadre d'une relation de confiance, je veille à informer clairement les personnes sur leurs droits mais aussi sur leurs devoirs et sur les contraintes/limites des actions. Je leur apprend à organiser leurs dossiers, puis je propose et construis une démarche adaptée - orale et écrite. Je les accompagne au maximum de mes possibilités. Le défi des prochains mois sera d'assurer le suivi des situations avec les personnes ainsi accompagnées.

Accompagnement social

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activités : Rachelle OSIAS et Ponine JACQUILLET

Description

Objectifs :

Accompagner les accueillis dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne, mettre en capacité d'agir l'accueilli, favoriser le lien social en accompagnant vers les réseaux et activités collectives, informer et orienter vers les dispositifs et services adaptés, écouter et soutenir l'accueilli en respectant ses besoins et ses choix et collaborer avec les acteurs sociaux pour proposer des solutions globales.

Services rendus : accueil et écoute, information et orientation, accompagnement administratif, accompagnement à la vie quotidienne et soutien à l'autonomie et au lien social.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

Personnes ayant envie de se suicider et/ou en grande fragilité psychologique, personnes ne se nourrissant plus, personnes à la rue ou sans domicile fixe, personnes victime de violences, personnes dont la santé est fragile et/ou en situation de handicap, personnes en situation d'addiction et personnes ayant des besoins en matière d'accompagnement administratif.

Mode d'orientation des publics :

La plupart des accueillis sont orientés en interne au sein de la structure par des responsables d'activités et bénévoles. D'autres accueillis sont orientés par des partenaires comme la CAF, les associations alentours, et les services sociaux de la ville de Paris.

Temps forts :

Le temps d'échanges, organisé dans le cadre de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, a été un véritable succès.

Cette action a été mise en place par Rachelle OSIAS, devenue coordinatrice Familles à temps plein en septembre – auparavant, elle était à mi-temps à la Famille et à mi-temps en tant que travailleuse sociale -, Cécile DETHELOT, coordinatrice Enfance-Accompagnement à la scolarité, Sandrine DHUE-THOUMYRE, assistante sociale à la CAF et Ponine Jacquillet, travailleuse sociale à temps-plein depuis septembre.

L'objectif de cette initiative était d'aborder la question des violences faites aux femmes à l'aide de l'outil du violentomètre, permettant ainsi d'ouvrir un espace de parole. Cette démarche a notamment permis à une accueillie de se sentir suffisamment en confiance pour porter plainte au commissariat, illustrant l'impact concret de l'action.

Fonctionnement interne :

Les responsables d'activités et les bénévoles orientent, en interne, vers la travailleuse sociale les personnes accueillies ayant besoin d'un accompagnement, qu'il soit administratif, lié à la vie quotidienne ou d'ordre psychologique, ainsi que celles recherchant un hébergement ou un logement, rencontrant des problèmes de santé, étant victimes de violences ou en situation d'addiction.

Un travail approfondi est mené entre la travailleuse sociale et Marie-France BONHOMME, bénévole en charge de la précarité au Foyer de Grenelle. Cette collaboration étroite permet un accompagnement renforcé des accueilli.e.s, notamment dans le cadre d'accompagnements « hors les murs ». Marie-France peut ainsi les accompagner lors de démarches extérieures : rendez-vous médicaux, déplacements à la CAF, aux services des impôts...

Elle intervient fréquemment en amont pour clarifier la problématique initiale et évaluer le degré d'urgence de la situation. Pour cela, elle prend contact avec le ou la travailleur-se social-e référent-e de l'accueilli.e afin de faire le point sur sa situation et coordonner les actions à mener. On peut considérer que Marie-France joue un rôle de repérage et de préparation du terrain : elle explore, débloque les premières difficultés et évalue les possibilités d'accompagnement. Selon les besoins, elle peut ensuite transmettre le relais à la travailleuse sociale du Foyer de Grenelle qui poursuivra le suivi, ou bien continuer elle-même l'accompagnement grâce à son expérience de terrain et à sa connaissance approfondie des publics en grande précarité.

Forte d'un réseau partenarial étendu, elle connaît de nombreux acteurs et dispositifs vers lesquels orienter les personnes selon leurs besoins spécifiques. Cette connaissance des partenaires lui permet de mobiliser rapidement les ressources adaptées et d'apporter des réponses concrètes dans des situations variées. Elle intervient également de manière importante sur les problématiques d'addiction. Dans ce cadre, elle travaille avec les accueilli.e.s autour de la prise de conscience et de l'orientation vers des dispositifs adaptés, notamment des cures de désintoxication, afin de favoriser un mieux-être et une stabilisation, durable ou éphémère, mais importante, de leur situation.

Formations suivies : « Comprendre la maladie alcoolique, l'addiction à l'alcool » de la bagagerie d'Antigel, et « Acteurs de la veille sociale » du SIAO.

Partenaires :

- Partenaires associatifs :
 - Samu Social : hébergement / logement,
 - Maraude Aurore : Suivi des accueillis qui sont à la rue,
 - Montparnasse Rencontres : colis alimentaires,
 - Antigel : bagagerie d'Antigel,
 - Permanence Sociale d'Accueil (PSA) Belleville (équipe hors-les-murs assurant une permanence au Foyer de Grenelle) et assistantes sociales scolaires ;
 - Partenaires financeurs : Fondation du Protestantisme et DRIHL.

Réussites :

En 2025, il y a eu six sorties de rue pérennes au total, ce qui constitue une véritable réussite.

Une autre réussite de 2025 a été de permettre à des personnes avec de faibles ressources de bénéficier de colis alimentaires ou de colis pour bébés auprès des partenaires (Montparnasse Rencontre / Paris Tout P'tits).

Le passage à temps-plein de la travailleuse sociale permet également de mieux coordonner l'accompagnement social proposé par différents services du Foyer de Grenelle, avec l'aide d'un logiciel de CRM.

Après quelques balbutiements, la complémentarité entre la travailleuse sociale et l'équipe hors-les-murs de la PSA Belleville est désormais optimale : Ponine JACQUILLET s'occupe des personnes les plus vulnérables au Foyer selon un certain nombre de critères, tandis que la PSA accompagne les autres personnes pour la plupart domiciliées au Foyer de Grenelle.

Problématiques et limites rencontrées :

La barrière linguistique constitue un obstacle : elle complique la compréhension des besoins et l'explication des démarches, d'autant que des outils comme Google Traduction ne traduisent pas correctement les termes techniques du domaine social. Cela peut ralentir l'accompagnement et limiter l'autonomie des personnes suivies.

Perspectives pour 2026 :

La perspective majeure pour 2026 est de proposer aux accueillis plus de projets collectifs dans lesquels ils pourront se retrouver, s'épanouir et s'évader, l'espace d'un instant, du quotidien qui peut être très lourd.

Une deuxième perspective est de travailler de plus en plus en réseau avec d'autres acteurs sociaux, éducatifs et médicaux pour une approche globale des problématiques. Participer à des projets transversaux, des supervisions et des groupes de pairs pour mutualiser les ressources et améliorer l'efficacité est aussi une perspective importante.

Une troisième perspective est d'intensifier les actions de prévention surtout au niveau de la santé et des addictions.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 58 (dont 11 personnes dont la date de naissance est inconnue)

Nombre de femmes accueillies : 35

Nombre d'hommes accueillis : 23

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 4

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 31

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 5

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 6

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 1

Nombre de familles avec enfants mineurs : 21

Nombre de familles monoparentales avec enfants mineurs : 15 (compris dans le nombre, ci-dessus)

Nombre de couples sans enfants : 2

Nombre de personnes seules majeures : 35

Nombre de bénévoles : 1

Nombre d'heures de bénévolat : 440

Nombre de salariés : 2 (Rachelle OSIAS jusqu'en septembre à mi-temps, puis Ponine JACQUILLET à temps-plein)

Nombre de stagiaires (préciser leur formation) : 1 (BUT Carrières sociales option Assistant social)

Nombre de rendez-vous : 166, sans compter les accompagnements sans rendez-vous

Autres statistiques pertinentes : nombre de sorties de rue pérennes : 6

Petits-déjeuners

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Marie-France BONHOMME et Nathalie MOURLOT, puis Gillian BARRATT et Antoine COLLIER

Description

Objectifs :

- Offrir un endroit chaleureux et sûr pour prendre un petit déjeuner simple, se reposer et faire des rencontres ;
- Orienter vers d'autres structures internes ou ailleurs ;
- Identifier les urgences.

Services rendus : offre d'un petit-déjeuner simple - thé, café ou chocolat chaud, tartines, viennoiseries, parfois fromage, jambon, yaourts, compote... Écoute sans jugement. Orientation vers d'autres activités du Foyer et ailleurs.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

Personnes de la rue, personnes en précarité, personnes isolées. Une majorité (75% environ) sont des hommes, la plupart célibataires ou éloignés de leurs familles. Il y a aussi des retraités et quelques femmes avec des enfants en bas âge. Plusieurs sont dépendants à l'alcool ou d'autres substances. Il y a une proportion importante d'étrangers, en situation régulière ou pas.

Modes d'orientation des publics : des habitués de longue date et des revenants, bouche-à-oreille et orientation par d'autres activités du Foyer (Accueil général, secteur Domiciliations, ASL du matin).

Temps forts :

Chaque matinée amène de petits moments forts : le retour d'un accueilli perdu du vue, l'obtention d'un logement ou autre service, un accueilli qui apporte baguettes ou autre provision, des rires dans la salle. Quelques désagréments : le ton qui monte, le manque de respect envers les bénévoles, quelquefois des menaces mais bien gérées par la direction et les équipes.

Fonctionnement interne :

Un planning des équipes par jour à remplir est communiqué vers le 20 du mois pour le mois suivant, les retours permettent ensuite d'assurer une présence suffisante pour chaque matinée.

Un court compte-rendu de chaque petit déjeuner est rédigé par un bénévole et envoyé à tous, ce qui permet un suivi des accueillis dans le temps et de prévenir des problèmes techniques.

Les organisateurs sont en contact étroit avec Didier GIVERT, coordinateur de l'aide alimentaire, pour l'approvisionnement.

Visites presque quotidiennes du directeur, directeur-adjoint ainsi que de notre pasteur et régulières du Président.

Trois réunions plénières des bénévoles par année (environ deux-tiers d'entre eux sont présents).

Pour pallier les problèmes de sécurité survenus en fin d'année 2024, une série de mesures ont été mises en place : alarme dans le placard, présence d'un bénévole (Dorel) en tant que « grand frère » pour assurer la sécurité, présence du directeur-adjoint dans le bureau à côté pouvant rapidement intervenir, exclusion de certaines personnes violentes, refus absolu de l'alcool et d'autres drogues.

Formations suivies : « Gestion des conflits » en mai (15 bénévoles environ) ; formations de la Bagagerie d'Antigel : « Comprendre la souffrance psychique chez les sans-abris » en juin (1 bénévole), « Comprendre la maladie alcoolique, l'addiction à l'alcool » en novembre (1 bénévole), « Connaitre le monde de la rue et comprendre la grande exclusion » en octobre (1 bénévole).

Partenaires :

Mise à disposition de pains invendus (boulangeries du 15ème arrondissement Moulin de la Croix Nivert et Maison Loquer et association La Bonté Partagée amenant chaque semaine du pain de boulangeries du 14ème)

Aide alimentaire du Foyer (voir section « Aide alimentaire »).

Réussites :

- 157 petits-déjeuners assurés pendant l'année.
- Ambiance conviviale sans gros problèmes de sécurité.
- Accompagnement de certains accueillis à des rendez-vous par quelques bénévoles.
- Collaboration avec la travailleuse sociale pour les questions de logement.
- Transition réussie des nouveaux responsables à la reprise en septembre.
- Solidarité entre accueillis.
- Clarification du rôle de Dorel.

Problématiques et limites rencontrées :

- Variabilité des quantités de pain mises à disposition par les partenaires.
- Disparitions temporaires des clés.
- Fermeture de deux semaines pendant les fêtes de fin d'année à un moment de grand froid.

Perspectives pour 2026 : voir s'il est possible d'organiser un accueil pendant les vacances scolaires (notamment en décembre lorsqu'il fait froid) en se coordonnant avec l'équipe du Grand Souper de Noël.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 100 environ venant au moins une fois, une quarantaine en moyenne par petit-déjeuner

Nombre de femmes accueillies : 25 environ

Nombre d'hommes accueillis : 75 environ

Nombre de bénévoles : 38

Nombre d'heures de bénévolat : 3 000

Nombre de salariés : 1 (Adrien)

Nombre de volontaires en service civique : 1

Nombre de stagiaires : 6

Nombre de séances : 157

Repas du mercredi

Période traitée : année scolaire 2024/2025

Responsable d'activité : Yvonne CLÉTO (rapport d'activité rédigé par Anne-Lise HÄCKER)

Description

Objectifs : accueillir des personnes démunies, leur offrir un moment convivial et réconfortant.

Services rendus : préparation d'un dîner servi à table et distribution de quelques vivres à la fin du repas.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : personnes en situation de précarité plus ou moins grande, dont une partie à la rue.

Mode d'orientation des publics : habitués et bouche-à-oreille.

Temps forts :

La célébration des anniversaires à la fin de chaque mois et le repas de Noël.

Quelques épisodes d'agressivité avec des personnes ayant un caractère irascible, en état d'ébriété ou sous l'effet d'autres stupéfiants.

Fonctionnement interne :

Les inscriptions sont assurées par l'Accueil général.

L'équipe des bénévoles présent.e.s (de 5 à 8) s'organise autour de la préparation du dîner sous la houlette de la cheffe-cuisinière, le premier temps étant principalement consacré à l'épluchage de légumes pour la soupe et le plat principal. Une ou deux personnes s'occupent des plateaux de fromage, une personne des corbeilles de pain et une personne de la confection du dessert, aidée le plus souvent d'une autre qui épluche des fruits (pour une salade ou pour garnir le gâteau).

Deux ou trois bénévoles accueillent les convives à partir de 19h, heure à laquelle une partie des bénévoles présente.s depuis 15h s'en vont et sont remplacé.e.s par d'autres qui viennent aider à servir le repas à partir de 19h30.

Deux personnes commencent à s'occuper de la vaisselle (assiettes, couverts et grosses marmites) dès que le bol de soupe faite-maison servi est avalé. Deux ou trois essuient la vaisselle et la rangent.

Une fois le repas terminé, et la vaisselle lavée, essuyée et rangée, quelques bénévoles, dont des convives, rangent la salle à manger, la balayent, pendant que quelques autres nettoient la cuisine, les fourneaux, les tables de travail et le sol et trient les ordures en fonction des bacs où elles vont être déposées.

En moyenne, une douzaine de bénévoles assurent le bon déroulement du repas du mercredi, du début à la fin de la séance.

Partenaires :

- Aide alimentaire (voir section « Aide alimentaire ») ;
- Fondation de l'Oratoire du Louvre : soutien financier.

Réussites : accueil au Repas du mercredi d'une cinquantaine de personnes, qui trouvent un lieu où se restaurer dans une ambiance conviviale et disent se régaler chaque fois. Un commentaire souvent entendu : « On n'a pas ça ailleurs ! ».

Problématiques et limites rencontrées :

Quelques moments de grabuge inévitables compte-tenu de la grande fragilité de quelques personnes qui viennent dîner, parfois en état d'ébriété avancée et parfois sans s'être inscrites.

Le directeur et le président sont venus avec l'équipe des bénévoles rappeler en début d'année que les personnes sous emprise d'alcool ou de drogue ne sont pas acceptées au dîner ; car notre objectif est d'offrir un moment chaleureux et convivial à tous les participants. Ce rappel a été bien reçu par l'assemblée.

Des convives indiquent ne pas réussir à joindre l'Accueil général pour s'inscrire.

Pour les bénévoles, l'accueil des personnes non inscrites au repas reste un moment délicat que l'équipe s'efforce de « réguler » au mieux, une liste d'attente permettant d'installer à table dans la grande salle quelques-unes d'entre elles à la place de personnes inscrites qui ne se sont pas présentées.

Perspectives pour 2026 : Continuer de faire de notre mieux en matière d'accueil des personnes non-inscrites, et/ou agressives, et organiser des sorties culturelles pour les personnes accueillies au Repas du mercredi.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 50 par repas

Nombre de femmes accueillies : 25 par repas

Nombre d'hommes accueillis : 25 par repas

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 5 par repas

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 35 par repas

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 5 par repas

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 5 par repas

Nombre de personnes seules majeures accueillies : 50 par repas

Nombre de bénévoles : 20

Nombre d'heures de bénévolat : 3 000

Nombre de stagiaire : 1 (Master 1 en psychologie)

Nombre de repas : 43

Grand Souper de Noël

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Joëlle WENZ et Marianne WENZ

Description

Objectifs : organiser une fête de Noël pour les personnes démunies ou isolées, ainsi que les familles.

Services rendus : organisation d'une jolie fête de Noël avec repas et musique.

Profil des personnes accueillies : personnes isolées, personnes sans travail, personnes sans logement, personnes âgées isolées, familles précaires.

Modes d'orientation des publics : bouche-à-oreille, échanges au Foyer de Grenelle.

Fonctionnement interne :

- Organisation en amont de deux réunions d'organisation pour établir la liste des courses et le menu ;
- 22/12 : courses à Métro (matin) et nettoyage des marmites et grandes vaisselles (après-midi) ;
- 25/12 : préparation du repas, installation de la salle, service, vaisselle et rangement.

Partenaires : Œuvre de la Bouchée de Pain

Réussites : inclusion de davantage de familles dans un espace dédié.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 : application de la limitation de places dans la Grande salle entraînant une réorganisation de la répartition et l'installation de 60 places dans la salle C1 (surtout pour les familles).

Perspectives pour 2026 : poursuivre la réflexion sur cette réorganisation de répartition et le choix du menu en fonction des cuisiniers disponibles.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 190

Nombre de femmes majeures accueillies : 50

Nombre d'hommes majeurs accueillis : 120

Nombre d'enfants accueillis : 20

Nombre de bénévoles : 50

Nombre d'heures de bénévolat : 2 200

Aide alimentaire

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activité : Didier GIVERT

Description

Objectifs :

- Permettre aux différentes activités du Foyer d'offrir des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées aux besoins des personnes accueillies, en garantissant la mise à disposition de produits alimentaires et d'hygiène variés et adaptés ;
- Contribuer à améliorer la qualité des collations et des repas, des ateliers cuisines et des moments de convivialité au sein du Foyer ;
- Donner l'occasion à des accueillis de faire du bénévolat, lors des journées de collecte.

Services rendus :

L'aide alimentaire (complétée par la distribution de produits d'hygiène) joue un rôle de soutien transversal au sein du Foyer, permettant d'offrir un accueil plus complet et plus humain pour les activités d'Accueil général, Petits-déjeuners, Repas du mercredi, goûters de l'Accompagnement à la scolarité, ateliers cuisine des secteurs Enfance-Jeunesse et Adultes, Café associatif, Ateliers sociolinguistiques pour personnes migrantes, actions du secteur Familles et Accueil domiciliations.

La mise à disposition de produits d'hygiène (notamment à l'Accueil général, à l'Accueil domiciliations, au secteur Familles et auprès de la travailleuse sociale) répond à une demande en croissance, en particulier de la part de femmes seules avec enfant(s) et de familles en situation de grande précarité. Cet accès à des produits de première nécessité participe directement à la préservation de la dignité des personnes et à la prise en compte globale de leurs besoins.

Mode d'orientation des publics :

L'activité d'aide alimentaire ne reçoit pas directement de personnes accueillies : elle fonctionne en soutien logistique aux autres activités du Foyer. Une aide ponctuelle de distribution de produits de première nécessité (alimentaire, hygiène) est toutefois possible lorsque des personnes en situation de grande précarité se présentent à l'Accueil général, à l'Accueil domiciliations, au secteur Familles et auprès de la travailleuse sociale.

Temps forts :

Approvisionnement régulier : enlèvement de produits alimentaires tous les 15 jours auprès de la Banque Alimentaire d'Île-de-France (BAPIF), garantissant un flux régulier de denrées pour les activités.

Collecte alimentaire de novembre 2025, un temps fort de mobilisation citoyenne :

- 88 bénévoles et amis du Foyer engagés pendant 3 jours, dont 16 volontaires d'entreprises partenaires (Ipsos-BVA, Air Liquide, Suez), 5 accueillis/bénévoles, 10 élèves de l'école Jeannine Manuel et 1 salarié : près de 400 heures de bénévolat cumulées ;
- 2,1 tonnes de produits collectés, permettant de soutenir durablement les actions du Foyer ; cette collecte a été un moment fédérateur, renforçant les liens entre habitants, partenaires et bénévoles.

Coordination de l'aide alimentaire des 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements : participation active du Foyer aux travaux de cette coordination animés par la Maison des solidarités des 7-15 et 16^{èmes} et la Mission Précarité Paris de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Île-de-France. Publication du livret Aide Alimentaire des 7/15/16.

Fonctionnement interne :

Une personne a la charge de la coordination de l'aide alimentaire, en lien étroit avec les responsables des activités utilisatrices. Cette organisation garantit une circulation fluide des produits, une meilleure anticipation des besoins et une réactivité face aux imprévus.

Une équipe de trois bénévoles (épaulée par un salarié) est constituée pour assurer l'enlèvement des produits à la banque alimentaire sur l'entrepôt d'Arcueil. Le déchargement au Foyer et la mise en stock est assurée par une équipe tournante d'accueillis/bénévoles.

Formation suivie : « Aide alimentaire et règles d'hygiène et sécurité », organisée par la Fédération de l'Entraide Protestante et les Banques alimentaires.

Partenaires :

- Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) : porte la relation nationale avec la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) ;
- Banque Alimentaire de Paris Île-de-France (BAPIF) : partenaire régional avec lequel une convention de partenariat est en place ;
- Œuvre de la Bouchée de Pain : apporte une bourse annuelle pour l'achat de produits alimentaires ;
- Magasins de distribution alimentaire du 15^e arrondissement (dont Auchan de Dupleix) : accueillent les collectes du Foyer ;
- Épicerie sociale de la Croix-Rouge du 15^e : échanges croisés de produits alimentaires ;
- Entreprises engagées : entreprises mobilisant leurs salariés sur des temps de bénévolat, notamment Ipsos-BVA, Air Liquide et Suez.

Réussites :

En 2025, les achats alimentaires du Foyer (hors pain pour les petits-déjeuners et le Grand Souper de Noël) sont coordonnés par l'activité Aide Alimentaire, assurant ainsi une meilleure coordination et une optimisation des achats et des stocks. L'ensemble des activités du Foyer nécessitant une aide alimentaire a pu bénéficier d'un support, contribuant ainsi à l'accompagnement des personnes accueillies au sein du Foyer.

Problématiques et limites rencontrées :

La montée en charge de l'activité souligne la nécessité de renforcer la formation des équipes aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, afin de garantir une gestion optimale des produits et une sécurité maximale pour les bénéficiaires. Du fait de l'augmentation significative de l'utilisation des locaux (cuisine, salle à manger) ainsi que des équipements de stockage et de préparation (armoires froides, fours, plans de travail, éviers, lave-vaisselle, ustensiles de cuisine), la professionnalisation de l'entretien devient indispensable. Une désinfection régulière, systématique et conforme aux règles et bonnes pratiques est désormais un impératif pour garantir la sécurité des bénévoles comme celle des personnes accueillies.

Perspectives pour 2026 :

- Organiser une formation approfondie aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire, en partenariat avec la Banque Alimentaire (session qui n'a pu être tenue en 2025) ;
- Mettre en place un protocole d'hygiène unifié pour toutes les activités utilisatrices des locaux et équipements à destination de la préparation alimentaire ;
- Recourir à un prestataire professionnel pour les opérations lourdes d'entretien/nettoyage et de désinfection ;
- Développer un partenariat avec la BAPIF (Programme MIAMM) pour proposer des ateliers cuisine à destination des familles et centrés sur les produits frais afin de promouvoir une alimentation équilibrée et durable ;
- Favoriser l'accès à des fournisseurs/producteurs hors canaux de grande distribution pour disposer de produits sains et variés ;
- Consolider les liens avec les entreprises engagées pour renforcer la mobilisation bénévole lors des collectes alimentaires et soutenir la montée en puissance de l'activité.

Statistiques

Nombre d'heures de bénévolat :

1 080 heures décomposées comme suit :

- 600 heures dédiées à l'aide alimentaire (banque alimentaire, coordination et pilotage des achats & livraisons, gestion des stocks, coordination interne et relation partenaires) ;
- 400 heures pour la préparation et l'animation de la collecte de novembre 2025 ;
- 80 heures consacrées à la sensibilisation et mise en application des règles d'hygiène alimentaire.

Autres statistiques pertinentes : plus de 10 tonnes de produits alimentaires (et produits d'hygiène) enlevés, collectés ou achetés et redistribués au sein du Foyer à diverses activités, dont 2,5 tonnes de fruits et légumes frais, 900 litres de lait et 750 kg de produits laitiers (yaourts, fromages)

Miettes (braderies d'entraide)

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Mireille FAUDON et Marie-Line FUNCK

Description

Objectifs : permettre au Foyer de maintenir son autofinancement (38 812 € en 2025), favoriser l'économie circulaire locale, proposer des articles à des tarifs solidaires et donner l'occasion à des accueillis de faire du bénévolat.

Services rendus :

Vente à un public, parfois peu argenté, avec la possibilité de choisir.

Dons à la paroisse de Villeneuve St Georges pour leur vestiaire, à l'Accueil domiciliations pour les enfants en bas âge, à Médecins du Monde pour les migrants et dons ponctuels pour des personnes accueillies au Foyer.

Profils des personnes accueillies : public parfois peu argenté, quelques collectionneurs.

Mode d'orientation des publics :

- Newsletter et réseaux sociaux du Foyer ;
- Affichage au Foyer et dans la rue de l'Avre ;
- Distribution de flyers au moment d'une vente pour annoncer la prochaine ;
- Newsletters et réseaux sociaux de partenaires institutionnels (Mairie du 15^{ème}, Maison des solidarités des 7-15 et 16^{èmes}, Maison de la Vie Associative et de la Citoyenneté du 15^{ème}), sites de brocante ;
- Signalétique à l'extérieur avec deux oriflammes lors des jours de vente.

Temps forts : 6 braderies d'entraide par an de 10 h à 16 h.

Fonctionnement interne : Récolte et tri des dons les mardis et jeudis après-midi. Équipe polyvalente sauf au tri des livres adultes et enfants.

Partenaires :

- Le Relais : recyclage d'articles non-conservés jusqu'à l'été 2025 ;
- Colvet : recyclage d'articles non-conservés depuis l'été 2025 ;
- Paroisse de Villeneuve Saint Georges : dons de vêtements pour leur vestiaire et leur brocante ;
- Médecins du Monde : dons de linge de toilette pour les migrants ;
- Paroisse de Passy : dons pour nos ventes ;
- Monoprix Beaugrenelle : dons pour nos ventes ;
- Plateforme « vendredi » : inscription de salariés d'entreprises souhaitant faire des heures de bénévolat, pour l'installation des stands avant les ventes (uniquement les vendredis) ;
- Lycée Sainte-Elisabeth : participation à la vente d'élèves lycéens.

Réussites : augmentation sensible des recettes.

Problématiques et limites rencontrées :

- Toujours peu de fréquentation des accueillis du Foyer.
- Gros Problème de recyclage.

Perspectives pour 2026 : renforcer la communication visuelle pour les ventes (affichage) et faire aussi bien financièrement qu'en 2025 !

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : environ 200 personnes par vente.

Nombre de bénévoles : 77 dont 12 à l'équipe du tri et 3 à l'équipe comptage.

Nombre d'heures de bénévolat : 3 675 dont 1 627 pour le tri et 2 048 pour les ventes.

Nombre de permanences : 2 fois par semaine le mardi et le jeudi entre 14h et 17h pour la récolte et le tri des articles.

Repair Café

Période traitée : année civile 2025.

Responsable d'activités : Christine CHARVET et Félix ALTIS

Description

Objectifs : réparer au lieu de jeter, préserver l'environnement, apprendre la réparation, redécouvrir les vertus du « faire ensemble », créer du lien social, faire des économies et faire découvrir le Foyer aux habitants de l'arrondissement.

Services rendus : ateliers de réparation collaboratifs.

Profils des personnes accueillies : habitants du 15^{ème} arrondissement, accueillis et bénévoles du Foyer, et utilisateurs de Repair Café Paris.

Mode d'orientation des publics : site internet de Repair Café Paris (30 %), newsletter de la mairie du 15^{ème} (29 %), affichage au Foyer et site internet du Foyer (26 %), et autres (bouche-à-oreille...) (15%).

Temps forts :

- Une séance entre bénévoles au mois de juin pour clôturer l'année scolaire ;
- La réparation par Félix d'une machine à café de la Mission Populaire ;
- La réparation par Maxence d'une télévision (sur 2 séances !) ;
- La venue d'un réparateur de Repair Café Paris pour réviser les machines de l'atelier Couture du Foyer ;
- La diffusion d'un article sur notre activité dans la revue « Proteste » paru en décembre.

Partenaires :

- Repair Café Paris : envoi de bénévoles et communication ;
- Mairie du 15^{ème} : communication.

Problématiques et limites rencontrées : fluctuation de la présence des bénévoles à l'Accueil et à l'Espace café.

Perspectives pour 2026 : renforcer et fidéliser les bénévoles de l'Accueil et de l'Espace café.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 131 (88 venaient pour la 1ère fois), environ 26 par séance

Nombre de bénévoles : 29

Nombre d'heures de bénévolat : 252

Nombre de séances : 5 séances de 14h à 18h le samedi

Nombre d'interventions : 160 (31 en moyenne par séance)

Autres statistiques pertinentes : 116 kilos de déchets évités (sans compter la couture)

Pôle 3 : ENFANCE / JEUNESSE

Enfance-Accompagnement à la scolarité (ASCO)

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsable d'activités : Cécile DETHELOT

Description

Objectifs : accompagner les enfants et les jeunes vers la réussite scolaire, proposer une pédagogie du détour et soutenir les parents dans leur rôle de parents.

Services rendus :

- Aide aux devoirs ;
- Activités en marge de l'aide aux devoirs : anglais, guitare, contes, dessin, débats, sorties culturelles... ;
- Suivi personnalisé et régulier de jeunes en grande difficulté scolaire par quelques bénévoles ;
- Stage de renforcement scolaire pendant les vacances scolaires.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : jeunes de 6 à 17 ans habitant la plupart les quartiers aux alentours du Foyer de Grenelle, dans des logements sociaux.

Mode d'orientation des publics : quelques élèves ont été orientés par des assistantes sociales scolaires.

Temps forts :

- La réunion de rentrée et de fin de l'ASCO avec les parents et les bénévoles ;
- Les rencontres bénévoles / parents pour faire le point sur la scolarité de leurs enfants.

Fonctionnement interne :

Les lundis et jeudis sont consacrés à l'accueil des élèves en primaire, les mardis, mercredis et vendredis sont dédiés à l'accueil des élèves en secondaire (collège et lycée).

Des réunions d'équipe Enfance-Jeunesse ont lieu chaque mois.

Les animateurs encadrent les activités, tandis que les bénévoles assurent l'aide aux devoirs.

Formations suivies :

- Coordinatrice Enfance-ASCO : *Rôle et posture de l'animateur CLAS* avec l'association *Tous bénévoles* ;
- Référente jeunesse en alternance : *Master Entrepreneur de l'économie sociale et solidaire* ;
- Animateur en alternance : *BPJEPS animateur loisirs tous publics*.

Partenariats :

- CAF de Paris : soutien financier dans le cadre du CLAS (Contrat Local à l'Accompagnement à la Scolarité) ;
- Ville de Paris : soutien financier ;
- Lire et faire lire : association animant des ateliers lecture ;
- Cap lecture : association animant des ateliers lecture.

Réussites :

- Diversité des activités proposées en marge de l'aide aux devoirs ;
- Ateliers de remise à niveau en matières littéraires et scientifiques
- Séances très fréquentées de remise à niveau et de préparation pour le brevet et le bac ;

- Ateliers avec suivi personnalisé et régulier de jeunes en grande difficulté scolaire par quelques bénévoles ;
- Le lien entre les bénévoles, les enfants et jeunes se tissent d'année en année ;
- Certains bénévoles participent aux sorties de loisirs et culturelles avec les jeunes et l'équipe ;
- Une meilleure communication entre les établissements et l'ASCO.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 :

- Baisse de fréquentation de l'ASCO ;
- Le nombre d'enfants ayant des difficultés sociales et scolaires augmente ;
- Le niveau scolaire des élèves est en baisse ;
- Manque de régularité des jeunes bénévoles étudiants dû à la préparation d'examens, qui freine le suivi régulier des enfants et des jeunes ;
- Manque de suivi de certains jeunes qui ne travaillent pas toujours avec le même bénévole ;
- Manque de bénévoles formés face à quelques enfants et jeunes à besoins spécifiques et en grande difficultés scolaires ;
- Manque de motivation et d'autonomie de certains enfants et jeunes ;
- Manque de méthodologie chez certains enfants et jeunes ;
- Difficultés relationnelles avec certaines mères quant à l'animation proposée par l'équipe.

Perspectives

- Organiser des activités de loisirs pour les primaires pendant les vacances scolaires ;
- Accompagner de façon plus renforcée les parents dans leur rôle éducatif grâce à des cafés des parents, en lien avec la coordinatrice Familles ;
- Continuer à développer les échanges entre l'ASCO et les établissements scolaires.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 164 (inscrits)

Nombre de femmes accueillies : 77

Nombre d'hommes accueillis : 87

Nombre de personnes âgées de 7 à 10 ans : 36

Nombre de personnes âgées de 11 à 14 ans : 82

Nombre de personnes âgées de 15 à 17 ans : 46

Nombre de bénévoles : 54

Nombre d'heures de bénévolat : 5 900

Nombre de salariés : 3 dont 2 alternants (+ forte transversalité avec le coordinateur Jeunesse)

Nombre de volontaires en service civique : 2

Jeunesse

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activités : Mirgane DJAE

Description

Objectifs :

- Favoriser l'épanouissement, la socialisation et l'insertion des jeunes dans leur environnement social, en complémentarité avec la famille, l'école et les partenaires du territoire ;
- Proposer un espace d'expression aux jeunes.

Services rendus :

- Accueil et accompagnement :
 - Accueil libre encadré par une équipe qualifiée, mise à disposition d'un espace de rencontres et d'échanges,
 - Accompagnement individualisé en fonction des besoins (écoute, orientation professionnelle et scolaire...) : accompagnement informel, 10 jeunes adultes accompagnés lors des permanences de la Mission locale au Foyer de Grenelle souvent envoyés par d'autres secteurs du Foyer (Domiciliations, Petit-déjeuner, cours de FLE...) ;
- Activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs :
 - Atelier danse afro/hip-hop, atelier cuisine, sorties (Laser-Game, bowling, cinéma, escalade, pratique du football, théâtre, stand-up, match de football au stade, match de rugby au stade, Paris Games week...)
 - Séjours à la base de loisirs de Jablines et Torcy et séjour sportif à la Forge de Quillan : à chaque fois 10 jeunes durant 5 jours ;
- Accompagnement à la mise en place de projets citoyens et/ou portés par les jeunes :
 - Projet maraudes : 15 jeunes,
 - Projet intergénérationnel dans un EHPAD (partage d'un moment autour de jeux de société),
 - Projet d'autofinancement pour une sortie au Parc Astérix (tenue de stands à des événements)
 - Projet d'handisport (sensibilisation à des pratiques de divers sports).

Profils des personnes accueillies : adolescents âgés de 11 à 17 ans résidant majoritairement dans les quartiers alentours du Foyer de Grenelle, dans des logements sociaux.

Fonctionnement interne :

Le secteur Jeunesse accueille les jeunes les mardis, mercredis et vendredis en fin d'après-midi. Des réunions d'équipe Enfance-Jeunesse ont lieu chaque mois.

Formations suivies :

- Coordinateur jeunesse : DESJEPS *Animation Socio-Éducative, Culturelle et Sportive* mention *direction de structures et de projets ; Outils Collaboratifs et Ingénierie sur les formations* (Uniformation) ;
- Référente jeunesse en alternance : Master *Entrepreneur de l'économie sociale et solidaire* ;
- Animateur en alternance : BPJEPS *animateur loisirs tous publics* ;
- Stagiaire : DEJEPS *Animation Socio-Éducative et Culturelle*.

Partenariats :

- CAF de Paris : soutien financier dans le cadre de la PS Jeunes, des FPT (Fonds Publics et Territoires) et de la PS ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergements) ;
- Ville de Paris : soutien financier ;
- Région Île-de-France : soutien financier via les Chèques-Vacances ;
- Arc-EA (association de prévention spécialisée) : orientation de jeunes vers le Foyer pour des séjours et co-organisation de fête de quartier ;
- Mission locale : accueil lors d'une permanence bimensuelle au sein du Foyer de Grenelle ;
- Ligne 2 Mire : prestation de cours de danses ;
- Paris Université Club : accueil de jeunes du Foyer pour leur faire découvrir des pratiques de handisport ;
- EHPAD Huguette Valsecchi : projet intergénérationnel entre résidents et jeunes du Foyer ;
- Forge de Quillan : organisation d'un séjour dans ce lieu de villégiature.

Réussites :

- Le projet handisport a permis à des jeunes de découvrir des pratiques nouvelles pour eux (boccia, volley assis, cécifoot...) et de participer au stade Charléty à la Journée Nationale du Sport et du Handicap organisée par le Paris Université Club et l'ANESTAPS (Association représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation).
- L'auto-financement à des événements (Kilomètres de la fraternité, fête de quartier de l'Amiral-Roussin...) a permis à un groupe de 4 jeunes d'aller au Parc Astérix.
- Le séjour à la forge de Quillan (11) a permis à 10 jeunes de faire un séjour en dehors d'une base de loisirs, lieu de villégiature habituel pour les séjours des jeunes au Foyer. Ce séjour a permis aux jeunes de pratiquer de nombreuses activités sportives (via ferrata, rafting, canyoning et canoé-kayak).
- Le projet des maraudes a été relancé.
- L'atelier cuisine s'est tenu avec un groupe fidèle de jeunes ;
- Participation active de deux jeunes au Conseil de Maison.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 :

- La première des deux maraudes de cette année a été compliquée en raison de problèmes organisationnels. La deuxième s'est mieux déroulée.
- Le projet danse n'a pu se dérouler que pendant les vacances scolaires en raison de problèmes de disponibilité des salles et des jeunes durant les périodes scolaires.
- Le projet intergénérationnel à l'EHPAD, consistant en un échange autour de jeux de société entre générations, n'a pu se tenir que sur une séance en raison de problèmes organisationnels ;
- Structuration du partenariat avec d'autres acteurs du territoire insuffisante ;
- Baisse de fréquentation des jeunes par rapport aux années précédentes.

Perspectives :

- Mettre en œuvre une dynamique de relance et de développement du secteur Jeunesse afin de renforcer son attractivité et mieux répondre aux attentes des jeunes ;
- Consolider la fréquentation des jeunes et renforcer leur sentiment d'appartenance à la structure ;
- Fidéliser et mobiliser les jeunes en les impliquant davantage dans la co-construction des projets, en valorisant leurs initiatives et en développant des actions innovantes répondant à leurs centres d'intérêt ;
- Prioriser le développement d'activités de projets sur les activités de consommation ;
- Intensifier les partenariats avec des structures de l'arrondissement ;
- Mettre en œuvre un projet podcast et un projet éloquence ;
- Mettre en œuvre les mesures de responsabilisation au sein du Foyer.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 42 + 10 jeunes suivis par la Mission locale

Nombre de femmes accueillies : 15

Nombre d'hommes accueillis : 27

Nombre de personnes âgées de 11 à 14 ans : 15

Nombre de personnes âgées de 15 à 17 ans accueillies : 25

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans accueillies : 2

Nombre de salariés : 3 dont 2 alternants (+ forte transversalité avec la coordinatrice Enfance-Accompagnement à la scolarité)

Nombre de volontaires en service civique : 2

Nombre de stagiaires : 1 DEJEPS ASEC

Nombre de séances : 14 permanences de la Mission Locale

Nombre de sorties : 44

Nombre de séjours : 3

Secteur Familles

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activité : Rachelle OSIAS

Description

Objectifs : favoriser une relation de qualité entre parents et enfants, favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les parents, contribuer à une parentalité épanouie à travers différentes activités, et sensibiliser les familles à l'écologie.

Services rendus :

- Espace de rencontres et d'échanges : Café des parents ;
- Actions de sensibilisation : information et prévention sur des thématiques liées à la parentalité, le numérique, l'éducation et l'alimentation durable (projet des paniers solidaires avec les AMAP) ;
- Accompagnements personnalisés : écoute, conseils et permanence *Cultures du Cœur* (distribution de places gratuites pour des sorties culturelles en autonomie) ;
- Soutien aux projets familiaux : accompagnement au départ en vacances en autonomie (*Point Info Vacances*) ;
- Ateliers et activités : sorties culturelles, journée à la mer, fête de fin d'année et pratiques sportives en autonomie (yoga, natation, apprentissage du vélo, renforcement musculaire, danse et bien-être).

Profils des personnes accueillies/accompagnées : familles et tous publics (*Culture du Cœur* et journée à la mer).

Mode d'orientation des publics : partenaires (CAF, services sociaux), bouche à oreille et autres secteurs d'activités du Foyer de Grenelle.

Temps fort : fête de fin d'année et distribution de cadeaux aux familles.

Partenaires :

- Association *Médiation de traverse* : animation des Cafés des parents ;
- Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) : distribution de paniers solidaires pour les familles ;
- Association *UP ! Unis pour le Sport* : animation des activités sportives ;
- Mission Insertion Vacances de la CAF : mise en œuvre du *Point Infos Vacances* ;
- Bourse Solidarité Vacances de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) : offre de séjours à prix abordables pour les familles ;
- Association *Cultures du Cœur* : mise en œuvre du relais *Cultures du Cœur* ;
- CAF de Paris : soutien financier dans le cadre de la prestation de services *Animation Collective Familles* (ACF) et *Fonds National Parentalité* (FNP) ;
- Ville de Paris : soutien financier ;
- Fédération d'Entraide Protestante (FEP) : financement des paniers solidaires dans le cadre du programme *Mieux Manger Pour Tous* (MMPT).

Réussites : grâce au dispositif PIV (*Point Info Vacances*), nous avons gagné en visibilité auprès des services sociaux partenaires de la ville. Nous sommes désormais mieux identifiés comme un acteur-ressources. Nous avons augmenté le nombre de propositions d'activités pour les familles, permettant de répondre à une demande croissante et diversifiée. Au-delà des activités, nous avons réussi à maintenir une véritable cohésion de groupe. Les familles ont su créer des liens de solidarité forts, favorisant un climat de confiance et de convivialité au sein du groupe.

Problématiques et limites rencontrées : nous avons rencontré des difficultés à mobiliser les familles les plus isolées sur nos actions.

Perspectives pour 2026 : pérenniser les activités du secteur Familles tout en adaptant les actions aux besoins du territoire ; renforcer la visibilité de nos actions par une communication de proximité ; développer des démarches d'"aller-vers" pour créer du lien avec les familles isolées.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 151

- Café des parents : 30
- Cultures du Cœur : 23
- Point Infos Vacances : 30
- Accueil enfants/parents : 16
- Sorties culturelles : 80
- Journée à la Mer : 60
- Mieux manger pour tous (paniers solidaires) : 35
- Activités sportives : 15

Nombre de femmes accueillies : 113

Nombre d'hommes accueillis : 38

Nombre de personnes âgées de 0 à 6 ans : 20

Nombre de personnes âgées de 7 à 10 ans : 21

Nombre de personnes âgées de 11 à 14 ans : 10

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 67

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 20

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 9

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 4

Nombre de salariés : 1

Nombre de volontaires en service civique : 1

Nombre de stagiaires : 5 dont 4 en BTS Économie Sociale et Familiale et 1 dans le cadre d'un stage de mise en situation en milieu professionnel

Nombre de séances ou de permanences :

- Café des parents : 12 à raison d'une ou de deux séances par mois (2h par séance)
- Point Infos Vacances (PIV) : 6 (2h par séance)
- Accueil enfants / parents : 7 (3h par séance)
- Parentalité et Alimentation durable : 4 (3h par séance)
- Mieux manger pour tous (panier solidaires) : 2 réunions (2h par réunion) et 87 distributions

Nombre de rendez-vous ou d'accompagnements individuels :

- Cultures du cœur : 170
- Point Infos Vacances : 20

Nombre de sorties : 6

- Journée à la mer à Trouville-sur-Mer : 63 personnes
- Musée de la Marine : 10 personnes
- Musée du Quai Branly : 12 personnes
- Parc Zoologique de Paris : 29 personnes
- Pique-nique : 25 personnes
- Bateaux mouches : 12 personnes

Secteur Adultes/Seniors

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsable d'activité : Inès DA CUNHA

Description

Objectifs : favoriser le bien-être des personnes (notamment des seniors), rompre leur isolement et leur permettre de se cultiver.

Services rendus :

Secteur Adultes : couture, création de bijoux, sophrologie, yoga du rire, cours d'anglais et cuisine.

Secteur Seniors : sorties culturelles, atelier *Mes Olympiades* et séjour.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : seniors (pour certains isolés) et adultes.

Mode d'orientation des publics : bouche à oreille, site internet et réseaux sociaux du Foyer de Grenelle, ateliers informatiques du Foyer de Grenelle et Mairie du 15^{ème}.

Temps forts : réception en mars 2025 d'un groupe de 18 personnes (seniors et accompagnants) du centre socioculturel L'Équipage de Chazelles-sur-Lyon en présence de 20 seniors du Foyer de Grenelle, autour d'un moment de partage et d'un repas fait par des bénévoles du Foyer de Grenelle, puis balade dans Paris.

Fonctionnement interne : coordination des activités mentionnées ci-dessus et organisation et accompagnement du groupe lors des sorties culturelles et du séjour.

Partenaires :

- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) : soutien financier ;
- Commission des Financeurs de la perte d'autonomie : soutien financier ;
- Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) : choix du lieu du séjour et soutien financier ;
- Association *Été Indien* : animation de l'atelier *Mes olympiades* ;
- *Relais du champ social* : dispositif permettant d'avoir accès à des tarifs de groupe préférentiels dans les musées.

Réussites : au fur et à mesure du temps, les seniors ont tissé des liens de plus en plus forts, ce qui a permis de fêter 3 anniversaires simultanément chez un senior.

Perspectives pour 2025-2026 : organisation d'un cycle de 6 ateliers cuisine diététiques dans le cadre du programme MIAMM (Module Itinérant d'Accompagnement au Mieux Manger) de la BAPIF, à destination de divers publics du Foyer de Grenelle (seniors, familles et personnes accompagnées par la travailleuse sociale), organisation d'un atelier Équilibre en mouvement et organisation d'un séjour en Corse.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 80 (secteur Adultes) et 84 (secteur Seniors)

- Création de Bijoux (secteur Adultes) : 16
- Couture (secteur Adultes) : 20
- Sophrologie (secteur Adultes) : 18
- Yoga du rire (secteur Adultes) : 27
- Anglais (secteur Adultes) : 20
- Cuisine (secteur Adultes) : 6
- Atelier Mes Olympiades (secteur Seniors) : 18
- Sorties du jeudi (secteur Seniors) : 70
- Séjour (secteur Seniors) : 25

Nombre de femmes accueillies : 75 (secteur Adultes) et 73 (secteur Seniors)

Nombre d'hommes accueillis : 5 (secteur Adultes) et 11 (secteur Seniors)

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans accueillies : 10 (secteur Adultes)

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans accueillies : 33 (secteur Adultes) et 30 (secteur Seniors)

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus accueillies : 17 (secteur Adultes) et 37 (secteur Seniors)

NB : Nous n'avons pas l'information de l'âge concernant 20 adultes et 17 seniors.

Nombre de bénévoles : 8

Nombre d'heures de bénévolat :

- Création de Bijoux : 102
- Couture : 234
- Sophrologie : 34
- Yoga du rire : 33
- Anglais : Non connu
- Cuisine : 27

Nombre de volontaires en service civique : 2

Nombre de séances :

- Création de Bijoux : 34
- Couture : 104
- Sophrologie : 34
- Yoga du rire : 33
- Couture : 30
- Anglais : Non connu
- Cuisine : 9

Nombre de sorties : 38

Nombre de séjours : 1 séjour à Vaison La Romaine de 5 jours

Ateliers sociolinguistiques (ASL) Migrants

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsable d'activités : Ghislaine FAU

Description

Objectifs :

- Offrir à un petit groupe de demandeurs d'asile arrivés récemment en France la possibilité de se familiariser avec la langue et la culture françaises, afin de favoriser leur autonomie et leur intégration dans la société française ;
- Permettre aux demandeurs d'asile de progresser dans leur apprentissage du français, condition nécessaire pour faire, plus tard, une formation professionnelle, obtenir des papiers et trouver du travail en France.

Services rendus : des cours intensifs de français de niveau débutant, proposés de fin septembre à fin juin, 2 heures chaque jour, 5 fois par semaine pendant les périodes scolaires (30 semaines). Un tutorat informatique d'1h30 par semaine pour se familiariser avec les outils numériques et apprendre le français sur internet.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

- Des hommes (77%), jeunes (26 ans en moyenne), demandeurs d'asile arrivés récemment en France ;
- 11 nationalités différentes ;
- 3 nationalités représentent 80% du groupe : afghane (10), bangladaise (10) et soudanaise (8) ;
- Niveau de formation très divers : 5 non scolarisés, 7 de niveau primaire, 15 de niveau secondaire, 7 de niveau supérieur, 1 sans réponse.

Mode d'orientation des personnes accueillies :

- Mission Locale : 12 (34%) ;
- Centres d'hébergement pour demandeurs d'asile : 9 (26%),
- Bouche à oreille : 8 (23%),
- Cours de français de l'après-midi : 2,
- Permanence Dom'Asile du Foyer de Grenelle : 1,
- Réseau EIF-FEL : 1,
- Assistante sociale : 1,
- Site internet du Foyer : 1.

Temps fort : la galette des rois partagée en janvier 2025 et la visite de la grande Mosquée de Paris en juin 2025.

Fonctionnement interne : forte coordination de l'équipe des formateurs qui suivent le même manuel, respectent la même progression, partagent chaque jour avec leurs collègues ce qui a été fait en cours. 4 réunions de coordination pendant l'année.

Formations suivies : MOOC du CAVILAM *Accompagner les étrangers primo-arrivant dans leur apprentissage du français* (3 formateurs), et formation sur la phonétique (1 formatrice).

Partenaires : la Mission Locale, le Réseau EIF-FEL et Dom' Asile nous envoient des candidats au moment des inscriptions et en cours d'année, pour maintenir une assistance autour d'une dizaine ou d'une douzaine de personnes. Le partenariat avec la Mission Locale est particulièrement fructueux puisqu'il concerne le tiers des participants.

Réussites : 3 apprenants présentés au DELF A1 en juin 2025 et qui l'ont réussi.

Problématiques et limites rencontrées : un absentéisme qui a touché les cours au second semestre, et qui s'est accentué en fin d'année (mai-juin).

Perspectives pour 2026 : recruter davantage d'apprenants en début d'année et ne pas hésiter à faire entrer des candidats en cours d'année pour maintenir un groupe suffisamment nombreux.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 35

Nombre de femmes accueillies : 8

Nombre d'hommes accueillis : 27

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 18

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 17

Nombre de bénévoles : 11

Nombre d'heures de bénévolat : 1 490

Nombre de salariés : 1

Nombre de sorties : 2 sorties dont 1 à la Mosquée de Paris (10 personnes).

Cours de Français Langue Étrangère (FLE) de l'après-midi

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsables d'activités : Anne Bernard-Delorme, Brigitte Barré, Christine Duchesne Reboul et Sylvaine Legastelois

Description

Objectifs : permettre à des personnes dont le français n'est pas la langue maternelle, d'apprendre la langue afin de faciliter leur intégration sociale et de satisfaire aux obligations réglementaires pour leur séjour en France.

Services rendus : cours de français langue étrangère sur plusieurs niveaux :

- Alpha initial, Alpha avancé et A2 Post Alpha pour les personnes nécessitant une alphabétisation ;
- 2 cours A1 ;
- 2 cours A2 ;
- 3 cours B1 ;
- 1 cours B2 ;
- 2 ateliers conversation.

18 sorties (musées parisiens, Maison de la Radio, Opéra-Comique, parcs parisiens, quartiers de Paris). Distribution de places de cinéma gratuites pour voir le film *En musique*, donnés par *Les cinémas indépendants* ; après cette séance, le cours a porté sur ce film chez les B1b.

Séance de démonstration de doublage au Foyer de Grenelle pour les B1b.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : personnes immigrées en nécessité d'apprendre le français. Le profil « moyen » est une femme de 41 ans.

Mode d'orientation des publics :

- Autre activité du Foyer de Grenelle (52%),
- Bouche à oreille (39%),
- Internet (4%),
- Centre maternel Les Acacias (3%)
- Mairie du 15ème (2%).

Temps forts :

- Fête en janvier avec la remise des diplômes du DELF (Diplôme d'Étude en Langue Française) par Madame Ceyrac, adjointe au Maire du 15ème chargée des solidarités, du lien intergénérationnel et des Quartiers Politiques de la Ville.
- Passage du DELF en juin au sein du Foyer de Grenelle avec Prosodia.

Fonctionnement interne :

- La coordination est assurée par 4 bénévoles.
- 4 réunions de tous les formateurs bénévoles par an où sont validées les principales décisions.
- Informations et consultations tout au long de l'année par mailing général.

Formations suivies :

- « Phonétique » suivie par 19 formateurs (1 jour) ;
- « Développer le plaisir de la lecture dans le cadre d'un parcours culturel avec Bibliodos », organisée par l'association Tous Bénévoles Paris (2 jours) et suivie par 1 formateur ;
- Formation MOOC « Enseigner le français langue étrangère aujourd'hui - Parcours découverte », organisée par le CAVILAM-Alliance française (gratuite pour les nouveaux formateurs).

Partenaires :

- *Prosodia* : organisation du passage du DELF au Foyer de Grenelle ;
- *Relais du champ social* : dispositif permettant d'avoir accès à des tarifs de groupe préférentiels dans les musées ;
- *Les cinémas indépendants* : dispositif permettant de distribuer des places de cinéma gratuites.

Réussites en 2025 :

- 85% de taux de réussite à l'examen du DELF ;
- Ouverture de nouveaux groupes : niveau « Alpha initial » (2 cours de 2 heures par semaine et une séance informatique personnalisée 1 fois semaine), « Post alpha » (2 cours de 2 heures par semaine), atelier « Conversation en français » pour les B2 (1 cours de 1h30 par semaine), ateliers de soutien niveau débutant pour la préparation au DELF pour le niveau B1 (30 minutes par semaine).

Problématiques et limites : absentéisme des apprenants à partir de janvier.

Perspectives pour 2026 : améliorer la transversalité entre les cours de français de l'après-midi et préparer les élèves à l'examen civique du DELF.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 187

Nombre de femmes accueillies : 124

Nombre d'hommes accueillis : 63

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans : 17

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 121

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 32

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 16

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus : 1

Nombre de bénévoles : 37

Nombre d'heures de bénévolat : 4 600 heures

Nombre de stagiaires : 1 (stage d'observation)

Nombre de sorties : 18 (5 à 12 personnes par sortie)

Autres statistiques pertinentes : 85% de réussite au DELF (Diplôme d'Étude en Langue Française)

Cours de Français Langue Étrangère (FLE) du soir

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsables d'activités : Christine HADOT et Jean Claude ROSSIGNOL

Description

Objectifs : préparer à l'obtention du DELF, apprendre la langue française, faire connaître notre environnement et améliorer l'insertion des personnes inscrites dans tous les milieux de la société par le langage et la connaissance.

Services rendus : cours de français langue étrangère sur plusieurs niveaux :

- 1 cours Alpha ;
- 1 cours A1 ;
- 2 cours A2 ;
- 2 cours B1 ;
- 1 cours B2 ;
- 1 cours de lecture/écriture.

Nos cours reprennent les notions fondamentales de la laïcité telle qu'elle est définie par notre constitution, nos valeurs d'humanisme ainsi que des notions de l'histoire de France. La laïcité, l'évolution et l'histoire de la société française, les droits et devoirs et le mélange des convictions restent nos priorités.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

Nous accueillons des personnes de toutes origines. Pendant nos cours ils rencontrent ainsi d'autres cultures et échangent leurs points de vue. Ils se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls à vivre des situations douloureuses et que, malheureusement, une personne africaine a le même vécu qu'une personne asiatique ou européenne. Les préjugés tombent et le vivre ensemble peut commencer. Ces personnes désirent réussir le DELF en vue de régulariser leur situation, d'obtenir une carte de séjour et, éventuellement, la naturalisation française. Les femmes sont principalement des employées de maison (garde d'enfants et femmes de ménages) alors que les hommes évoluent dans l'hôtellerie, la restauration et le bâtiment.

Mode d'orientation des publics :

- Bouche à oreille (52%) ;
- Elèves de l'année précédente (28%) ;
- Autres : services sociaux, quartier et internet (20%).

Temps forts : fête de fin d'année, cohésion de groupe très rapide, entraide et cours de production écrite particulièrement intenses.

Fonctionnement interne :

- Coordination de l'équipe de bénévoles : organisation des événements (DELf, formations, réunions...), inscriptions des apprenants, recrutements des bénévoles.
- Les bénévoles ont pour missions la préparation au DELf, l'alphabétisation, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Formations suivies : formation sur la production écrite de Marion AGUILAR, formatrice de formateurs en FLE et responsable de formation à l'École Normale Sociale-Espace Torcy de Paris

Partenaire : Prosodia (organisation du passage du DELf au Foyer de Grenelle).

Réussites en 2025 :

- Les cours sont souvent adaptés à l'environnement de vie et aux préoccupations des participants (exemples : étude d'un texte de loi, émigration, transgenre, droit des femmes...).
- Des cours d'écriture du mardi, en petit groupes de deux à trois apprenants, ont permis d'améliorer fortement le niveau de certains élèves, grâce notamment à une stagiaire de Science- Po.
- 85% de réussite au DELf (du A1 au B2), soit 34 personnes.

Problématiques et limites :

- Un grand nombre d'apprenants ont réussi l'examen du DELf avec une moyenne basse (50/100). Nous sommes tenus de les inscrire aux niveaux supérieurs alors que leurs acquis restent fragiles. Il en résulte un niveau extrêmement hétérogène dans les groupes. Il serait judicieux de convaincre les apprenants d'accepter de faire une année supplémentaire dans le même niveau et de ne pas les inscrire au DELf si nous estimons que leur niveau est insuffisant. Bien entendu il faut rester conscient qu'il s'agit pour eux de l'obtention de leurs papiers et donc de leur devenir.
- Le contrat stipule que les apprenants doivent suivre tous les cours. Malheureusement, certains ne sont pas assidus et n'acquièrent donc pas le niveau souhaité.
- Il y a une insuffisance à l'écrit (compréhension et production) due aux difficultés du vocabulaire et au manque de travail personnel en dehors des cours.

Perspectives pour 2026 : pour répondre au manque d'assiduité, il faut que nos cours soient plus stimulants et adaptés, voire ludiques.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 124

Nombre de femmes accueillies : 70

Nombre d'hommes accueillies : 54

Nombre de personnes âgées de 26 à 59 ans accueillies : 114

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans accueillies : 10

Nombre de bénévoles : 31

Nombre d'heures de bénévolat : 4 520

Nombre de stagiaires : 3 (2ème année à Science Po)

Nombre de sorties : 3 (Quai de Seine, Musée d'Orsay et Musée du Louvre)

Autres statistiques pertinentes : 45 de nos apprenants sont originaires de l'Asie du Sud-Est, 21 d'Amérique du Sud, 19 d'Afrique, 13 du Moyen-Orient et 16 d'autres pays européens.

Espace Public Numérique (EPN)

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsable d'activités : Pierre VANNESTE

Description

Objectifs :

Le but de cette activité est avant tout la prise en main du matériel informatique, le regain de confiance et aussi d'autonomie vis-à-vis des différentes démarches administratives, presque en totalité dématérialisées, mais qui sont imposées à chaque personne. Une session réussie, c'est une personne qui repart avec le cœur léger et qui est ainsi plus à même de réaliser elle-même diverses démarches administratives ou manipulations sur son appareil.

Services rendus :

Le numérique est parfois un prétexte pour recréer du lien social avec des publics souvent très isolés. C'est une occasion pour la personne de parler, d'être écoutée et enfin de retrouver une forme de sérénité et de confiance. Concrètement on manipule le plus possible en l'espace d'une heure, on pratique sur chaque appareil, on passe en revue chaque étape pour se connecter à un compte sur internet ou pour installer une application. On vérifie que les personnes, si elles en ont besoin, ont bien accès aux services indispensables. On aborde dès qu'il le faut les principes de précaution pour protéger ses données personnelles. Enfin, on reconditionne quand il le faut le matériel défectueux des personnes accueillies.

Les activités proposées : accompagnement personnalisé sur tout type d'appareils (ordinateurs, téléphones, tablettes), formation bureautique (Word, Excel et PowerPoint), écrivains publics et Repair Ordis (atelier de réparation des outils numériques).

L'accompagnement personnalisé des seniors s'inscrit dans le projet inter-associatif Seniors Connectés 15, impliquant deux autres EVS de l'arrondissement (Necker-Falguière et Ensemble aux Frères Voisin), qui proposent aussi des accompagnements personnalisés, et deux bibliothèques qui accueillent des formations collectives thématiques pour débutants animées par Les Jardins Numériques et Kocoya Thinklab. L'objectif de ce projet est de favoriser les passerelles entre les deux types d'actions. Ce projet, qui existe depuis 2019, est piloté par le Foyer de Grenelle.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : des seniors en majorité mais également des personnes étrangères, souvent un peu plus jeunes. Public parfois très seul, en perte d'autonomie et de confiance.

Mode d'orientation des publics :

- Habités (281) ;
- Bouche à oreille (116) ;
- Mairie du 15ème arrondissement (24) ;
- Autres (38) ;
- Pas d'information (54).

Fonctionnement interne :

La gestion et l'organisation des bénévoles se fait principalement sur WhatsApp en complément du planning partagé en ligne. Le conseiller numérique s'occupe également de l'inscription aux ateliers et accompagne, au même titre que les bénévoles, les publics individuellement. L'agent de maintenance s'occupe régulièrement de la configuration et de la mise à jour des 11 postes de la salle informatique.

Partenaires :

- Partenaires du réseau *Seniors Connectés 15* ;
- Association *Benenova* : association qui missionne ponctuellement des bénévoles pour nos ateliers « Smartphone / Tablette » ;
- Maison des Solidarités des 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} : participation du Foyer à leurs réunions d'inclusion numérique ;
- Ville de Paris : financement de nos actions d'inclusion numérique ;
- Commission des financeurs de la perte d'autonomie : financement du projet « *Seniors Connectés 15* » ;
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) : financement du poste de conseiller numérique.

Réussites : satisfaction et fidélité des publics.

Problématiques et limites :

La problématique, qui est toujours plus importante d'année en année à mesure que l'activité se fait de plus en plus connaître, est la modalité d'inscription. Le système d'inscription est un goulot d'étranglement et est semblable à une usine à gaz car le conseiller numérique est la seule personne à pouvoir inscrire pour les accompagnements personnalisés. Les demandes s'accumulent souvent et causent une saturation et même une quasi-impossibilité de traiter chaque demande dans les temps sans allonger les délais d'attente. Il peut en résulter une frustration chez les demandeurs.

Perspectives :

- Animation par le conseiller numérique d'ateliers collectifs dans des bibliothèques partenaires dans le cadre de *Seniors Connectés 15* ;
- Mise en place d'un système de réservation complémentaire en ligne permettant aux personnes de s'inscrire en autonomie aux accompagnements personnalisés.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 513

Nombre de femmes accueillies : 347

Nombre d'hommes accueillies : 166

Nombre de personnes âgées de 15 à 17 ans accueillies : 2

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans accueillies : 6

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans accueillies : 79

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans accueillies : 54

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans accueillies : 100

Nombre de personnes âgées de 75 ans et plus accueillies : 85

Nombre de personnes dont nous n'avons pas l'âge : 187

Nombre de bénévoles : 42

Nombre d'heures de bénévolat : 5 600

- Accompagnements personnalisés sur ordinateur (Atelier informatique) : 1 968
- Accompagnements personnalisés sur appareils mobiles (Atelier Smartphone / Tablette) : 948
- Écrivains publics : 248
- Formation Bureautique : 1 960
- Repair Ordis : 456

Nombre de salariés : 3 (conseiller numérique, agent de maintenance et directeur en tant que pilote du projet *Seniors Connectés 15*)

Nombre de volontaires en service civique : 3

Nombre de stagiaires : 3

Nombre de séances :

- Atelier informatique : 164 de 3h
- Atelier Smartphone / Tablette : 79 de 3h
- Écrivain public : 80 de 3h
- Repair Ordis : 19 créneaux de 3h
- Formation Bureautique : 120 créneaux de 1h30

Nombre d'accompagnements individuels : 5 600

Pôle 6 : ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Parcours vers l'Emploi

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activités : Anne-Marie MELLON

Description

Objectifs : favoriser l'obtention par les personnes accueillies d'un emploi ou d'une formation qualifiante, leur redonner confiance à titre professionnel et personnel, les rendre autonomes, les aider à cibler leur recherche et à se projeter dans l'avenir et leur permettre de s'approprier leur CV.

Services rendus :

- Accueillir chacun dans la confiance, écouter attentivement, accompagner, réconforter et inciter à agir et à rebondir suite aux difficultés rencontrées ;
- Travailler sur le projet professionnel ;
- (Re)travailler le CV en fonction du ou des projets professionnels ;
- Orienter vers les sites de recherche adéquats selon le profil de la personne : cibler les sites web appropriés, montrer comment mettre en ligne son dossier et le valoriser sur les sites recruteurs ;
- Créer, en fonction des emplois ciblés, son profil sur LinkedIn ;
- Assister pour l'inscription à France Travail puis aider la personne dans ses relations avec le conseiller dédié ;
- Participer à des ateliers interactifs de simulation (premiers contacts téléphoniques avec des recruteurs, entretien de recrutement par téléphone et en présentiel, comment suivre sa candidature ?), notamment au cours des réunions collectives de *Troc'Idées*.

Profils des personnes accueillies/accompagnées :

En 2025, le profil des demandeurs d'emploi a continué à se modifier vers une population de nationalité française très éloignée du marché du travail (depuis plus de 6 mois), en plus d'une augmentation de personnes issues de l'immigration.

En fonction de la population accompagnée, les besoins de suivi des intéressés sont très différents. Cette évolution de population demande aux bénévoles un accompagnement plus rapproché et implique donc une plus grande disponibilité, notamment en temps, pour parvenir à obtenir des prises de rendez-vous dans des entreprises.

Mode d'orientation des publics :

- Autres activités du Foyer de Grenelle : 40% ;
- Institutions (Mairies des 15ème et 16ème, France Travail) : 20% ;
- Associations partenaires 30% ;
- Bouche à oreille : 10%.

Fonctionnement interne :

Accompagnement collectif hebdomadaire (*Troc'Idées*) animé (2 à 3 séances mensuelles en moyenne par bénévole)

Chaque bénévole accompagne également individuellement les personnes sur rendez-vous.

La coordinatrice assure une permanence hebdomadaire au Foyer de Grenelle, notamment pour s'occuper de la partie administrative de l'activité.

Partenaires :

- Orientation/accompagnement des publics : services sociaux de la Ville de Paris, Mairies des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements, association AODE (Accueil Orientation des Demandeurs d'Emploi), France Travail, APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) ;
- Embauche des personnes accompagnées : sociétés de prestation de services et sociétés de travail temporaire.

Réussites : 14 personnes sur 22 personnes accompagnées ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 :

- Personnes de plus en plus éloignées de l'emploi.
- Niveau de français souvent faible : nécessité de posséder au minimum le niveau B1 à l'oral et également à l'écrit pour intégrer un emploi ou une formation qualifiante.
- Des diplômes sont de plus en plus souvent exigés pour les postes d'aide à la personne, en particulier pour la garde d'enfants.
- Personnes n'ayant plus donné de nouvelles alors que l'accompagnement était en cours (phénomène nouveau).

Perspectives pour 2026 : pouvoir intégrer les personnes accompagnées par Parcours vers l'Emploi au cours de français en milieu d'année dans la mesure où nous accueillons de nouveaux inscrits tout au long de l'année.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 22

Nombre de femmes accueillies : 16

Nombre d'hommes accueillies : 6

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans accueillies : 16

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans accueillies : 4

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans accueillies : 2

Nombre de bénévoles : 4

Nombre d'heures de bénévolat : 1 530 heures dont 1 320 heures d'accompagnements individuels, 120 heures d'animation de *Troc'Idées* et 90 heures d'administratif de la part de la coordinatrice

Nombre de séances : 30 (*Troc'Idées*) de 2 heures

Nombre de rendez-vous : 1 320 (accompagnements individuels)

Parcours Linguistique à Visée Professionnelle (PLVP)

Période traitée : année scolaire 2024-2025

Responsable d'activités : Ghislaine FAU

Description**Objectifs :**

Ouvrir à des personnes, notamment des femmes qui suivent des cours de français au Foyer de Grenelle, la possibilité d'aborder le marché du travail français dans de bonnes conditions en leur permettant de progresser en français en préparant le DELF, de maîtriser le français utilisé professionnellement, de consolider leurs compétences numériques, de connaître les réalités et les exigences du marché de l'emploi et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leur projet professionnel.

Ce programme leur permet également de mieux connaître leurs forces et leurs faiblesses sur le marché de l'emploi, de préciser leur projet professionnel, de pouvoir parler d'eux dans un entretien d'embauche et d'avoir quelques notions de droit du travail pour mieux se défendre.

Services rendus :

Le PLVP est un programme d'une année universitaire (octobre à juin) qui combine une formation en français professionnel, un perfectionnement sur les outils numériques, une présentation du marché du travail français et un accompagnement individuel vers un emploi ou une formation professionnelle.

Profil des personnes accueillies/accompagnées :

- Essentiellement des femmes étrangères (2 hommes seulement pour 10 femmes), arrivées en France depuis 5 ou 6 ans.
- 11 nationalités différentes.
- Moyenne d'âge : 39 ans.
- Formation supérieure (9), secondaire (2) ou professionnelle (1).
- 9 personnes avaient une expérience professionnelle dans leur pays, 6 avaient travaillé en France.
- 9 habitaient Paris dont 8 dans le 15ème arrondissement.

Deux exigences pour intégrer le programme : avoir un niveau de français au moins égal à A2 et avoir le droit de travailler en France.

Mode d'orientation des publics : grâce aux cours de français de l'après-midi : 11 (92%) et aux cours de français du soir : 1.

Fonctionnement interne :

Chaque formateur envoie aux membres de l'équipe un compte rendu de ce qui a été fait dans le cours ou l'atelier, pour permettre une bonne coordination pédagogique.

Des réunions pédagogiques sont organisées régulièrement (5 en 2024-2025) pour suivre l'avancement du projet et partager les informations sur le parcours de chaque participant.

Partenaires :

- L'association Kodiko : un des participants était suivi conjointement par Kodiko (pour sa recherche d'emploi) et par le Foyer de Grenelle ;
- La Ville de Paris : financement dans le cadre de l'appel à projets « Parcours Linguistique à Visée Professionnelle ».

Réussites :

Parmi les 12 inscrits, une a trouvé un travail en CDI à l'hôpital comme aide-soignante, 4 ont trouvé une formation professionnelle (comptabilité, métiers de la petite enfance, interprétariat et couture) dont une avec le soutien financier du fonds Bonhoeffer.

Problématiques et limites rencontrées : 3 abandons (25%) et une assiduité faible en fin d'année.

Perspectives pour 2026 : mieux informer les candidats sur les exigences du programme.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 12

Nombre de femmes accueillies : 10

Nombre d'hommes accueillis : 2

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 10

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 1

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 1

Nombre de bénévoles : 8

Nombre d'heures de bénévolat : 327

Nombre de séances : 30 séances de français professionnel (2h), 15 séances de présentation du marché du travail (2h), 15 séances d'accompagnement numérique (1h30).

Nombre de rendez-vous : 7 rendez-vous d'accompagnement individuel donnés à 9 personnes (3 abandons).

Fonds Dietrich Bonhoeffer

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activités : Ghislaine FAU

Description

Objectifs : permettre à des personnes, souvent étrangères, d'améliorer leur employabilité sur le marché du travail français et donc de trouver du travail plus facilement.

Services rendus :

Une formation professionnelle est souvent un préalable pour pouvoir trouver du travail en France, surtout pour les personnes étrangères. Mais les personnes accueillies au Foyer ne peuvent pas toujours se payer soit la formation elles-mêmes, soit les dépenses qui en découlent (logement, transport, ordinateur...). Le fonds Dietrich Bonhoeffer, qui peut distribuer chaque année 10 000€, permet de couvrir une partie de ces dépenses.

6 bourses ont été distribuées en 2025, pour un total de 7 480€ (les 2 520€ non utilisés sont reversés pour l'année suivante).

Les montants varient de 350€ pour le BAFA d'une jeune du Foyer à 2 000€ pour une formation au désamiantage et un programme d'entrée dans l'Emploi (PEE).

Profils des personnes accueillies :

- 4 étrangers et 2 Français.
- Moyenne d'âge : 30 ans.
- Niveau de formation très varié : 1 non scolarisé, 2 niveau fin du secondaire, 1 diplôme professionnel (CAP) et 2 diplômés d'études universitaires.

Mode d'orientation des publics : grâce aux autres activités du Foyer principalement et, quand cela ne suffit pas, par notre partenaire *Duo for a Job*. Sur les 6 personnes aidées en 2025, 4 étaient orientées par une activité du Foyer et 2 par l'association *Duo for a Job*.

Fonctionnement interne : chaque candidat remplit un dossier de candidature, qui est étudié par le Conseil d'Attribution des bourses. Celui-ci reçoit ensuite le candidat pour discuter de son projet professionnel. La demande de bourse est transmise à la comptabilité du Foyer de Grenelle. Toutes les demandes ont été acceptées en 2025.

Partenaires : *Duo for a Job*, association qui aide les personnes d'origine étrangère à trouver du travail, grâce à un accompagnement individuel.

Réussites : 1 entrée en CDI après une formation en désamiantage, 1 formation professionnelle en couture et 1 réussite au BAFA.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 : insuffisance du nombre de candidats venus du Foyer de Grenelle.

Perspectives pour 2026 : mieux faire connaître les bourses du fonds Dietrich Bonhoeffer dans les différentes activités du Foyer.

Statistiques

Nombre de personnes soutenues : 6

Nombre de femmes soutenues : 2

Nombre d'hommes soutenus : 4

Nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans soutenues : 2

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans accueillies soutenues : 4

Nombre de bénévoles : le Conseil d'Attribution des bourses D. Bonhoeffer est composé de 5 bénévoles.

Nombre d'heures de bénévolat : 80

Nombre de rendez-vous : 6 entretiens avec les candidats.

Vie cultuelle et spirituelle

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activités : Grace GATIBARU.

Description

Objectifs :

- Assurer la continuité de l'activité cultuelle hebdomadaire suivie d'un moment convivial autour d'un café ;
- Accueillir aux activités cultuelles et spirituelles, dans la confiance, chacun, croyant, non-croyant, ou simplement curieux, et laisser la parole libre dans le respect de tous ;
- Écouter attentivement pendant les entretiens et visites aux malades et respecter l'histoire de chacun et ses convictions ;
- Répondre aux questions sur les différentes religions et spiritualités, proposer des textes bibliques et des prières au libre choix de chacun et accompagner dans les questionnements existentiels ;
- Consoler et encourager dans le mal-être, assurer le suivi pastoral dans la durée.

Services rendus : la présence, l'accompagnement, le suivi, l'offre d'un temps de ressourcement, l'orientation des personnes accueillies vers les services du Foyer, la collaboration avec des bénévoles et des salariés pour mener à bien les rencontres et les moments conviviaux au Foyer.

Profils des personnes accueillies/accompagnées : hommes et femmes déjà accueillis au Foyer, bénévoles, habitants du quartier, retraités, jeunes travailleurs, étrangers, isolés, en souffrance, malades, en deuil...

Modes d'orientation des publics : par les aînés de la famille, les bénévoles, les pasteurs partenaires, le journal du Foyer, le site internet du Foyer, le panneau d'affichage, des rencontres « fortuites » et le bouche-à-oreille.

Temps fort :

- Se retrouver chaque dimanche pour le culte suivi d'un café ;
- Etudier ensemble, une fois par mois, le livre de Job (jusqu'en juin) qui est compliqué mais qui donne des pistes de réflexion pour des questions existentielles en temps de crise puis l'évangile de Luc (depuis la rentrée de septembre).
- Célébrer les démarches abouties pour un accueilli (un logement ou un travail trouvé, un diplôme acquis, l'attribution de l'asile politique), la santé retrouvée pour tel bénévole ou accueilli et voir l'espoir ou l'espérance, la joie et la paix renaître suite aux échanges dans le havre de paix qu'est le Foyer.

Le Foyer a eu la tristesse de perdre une bénévole de longue date et fidèle, Béatrice Gautier.

Fonctionnement interne : le pasteur préside le culte ou en délègue la présidence à des bénévoles ou à des pasteurs invités. Le pasteur coordonne le déjeuner biblique, le matin spirituel, les cultes, les rencontres spirituelles ou interreligieuses avec d'autres pasteurs, animateurs, intervenants et parfois avec les participants. Il utilise les salles pour les réunions publiques, mais organise dans son bureau ses entretiens et ses accompagnements individuels.

Formations suivies : formation (évoquée brièvement à la dernière Assemblée Générale) aux premiers secours pour la santé mentale organisée pour les pasteurs du Consistoire Paris-Sud de l'Église Protestante Unie de France (EPUdF) les 27 et 28 mars 2025.

Partenaires :

- La Mission Populaire Évangélique de France (MPEF), est la maison « mère » du Foyer (et de 11 autres lieux en France) et tête de réseau ; la secrétaire générale et un membre du comité national ont participé à un Conseil d'administration du Foyer de Grenelle pour le dialogue associatif ;
- Le Consistoire Paris-Sud pour des projets communs aux 8 paroisses de l'EPUdF : 10 pastorales par an dont 1 au Foyer, 1 culte/fête en juin ayant lieu au Foyer et des rencontres consistoriales chez les uns et les autres ;
- La Fédération d'Entraide Protestante : réseau d'entraide, accueil du culte Eurodiaconia comme évoqué rapidement à la dernière Assemblée Générale ;
- La Fédération Protestante de France : tournage au Foyer en octobre du culte protestant pour France 2 ;
- *Agir Pour la Fraternité*, association interreligieuse du 15^e arrondissement : visite au Foyer lors de la semaine de la prière pour l'unité des Chrétiens...

Réussites :

- Le Foyer est le seul lieu de la MPEF à proposer le culte hebdomadaire tout au long de l'année (hors le mois d'août, et les vacances de Noël). Le pasteur est disponible pour des entretiens individuels, pour une écoute, pour un accompagnement non religieux ou un accompagnement pastoral avec visites à l'hôpital et à domicile (sur rendez-vous).
- Nouvelles collaborations avec les organisations protestantes, ayant pour résultat une meilleure visibilité du Foyer.
- Déjeuners bibliques : un nouveau cycle de 10 rencontres sur l'évangile de Luc a commencé à la rentrée de septembre. Ces déjeuners sont libres et ouverts à tous, croyants ou non, et sont animés par Michèle Faÿ, animatrice d'ateliers de lecture biblique. Ces rencontres ont eu lieu le deuxième mardi du mois avec 15 à 18 personnes en moyenne ;
- La rencontre *Bible et convivialité* en juillet dans le cadre du consistoire Paris-Sud se poursuit pour la deuxième année.
- Soirée-anniversaire des 120 ans de la loi 1905, organisée avec *Agir pour la Fraternité* (pilotée par Najat Benali et Laurent Grybowski), le 11 décembre 2025 à l'Hôtel de Ville de Paris, qui « met à l'honneur la laïcité comme un véritable chemin de la fraternité » en présence des représentants de l'État, avec un rappel historique, la lecture des débats avant la loi de 1905 et les témoignages de la Fraternité interreligieuse des aumôniers du Centre Multiconfessionnel durant les JO de Paris 2024, ainsi que des interventions artistiques.

Problématiques et limites rencontrées : la vie de beaucoup de personnes accueillies étant précaire, il est difficile pour elles de s'engager de semaine en semaine, d'un mois à l'autre. Le *Matin Spi'* s'essouffle et, sauf à retrouver un nouveau souffle, mettra la clé sous la porte.

Perspectives pour 2026 :

- Accueillir et fidéliser ;
- Créer des liens, toujours les liens, et accompagner dans la durée.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies (par séance) :

- Culte : 12 à 20 ;
- Culte/Fête du Consistoire : 80 ;
- Déjeuner biblique : 15 à 18 ;
- Bible et Convivialité : 12 ;
- Pastorale du Consistoire : 10 à 12 ;
- Matin Spi' : 2 à 4 ;
- Culte de la FEP : 100.

Nombre de femmes accueillies : 60%

Nombre d'hommes accueillis : 40%

Nombre de personnes âgées de 0 à 6 ans : 1

Nombre de personnes âgées de 7 à 10 ans : 1

Nombre de personnes seules majeures : 50%

Nombre de bénévoles : 6 (Culte et Déjeuner biblique)

Nombre d'heures de bénévolat : 276

Nombre de salariés : 1

Nombre de séances :

- 46 cultes hebdomadaires d'1h30 suivi d'un café ;
- 11 déjeuners bibliques d'1h45 ;
- 1 culte du Consistoire d'1h20 suivi d'un déjeuner ;
- 1 culte de l'Unité d'1h30 suivi d'un pot de l'amitié ;
- 1 pastorale de 3h ;
- 1 séance de Bible et convivialité de 2h ;
- 32 séances de Matin Spi' de 45 minutes.

Journal de l'Ami du Foyer (Amiduf) et débats Les Jeudis de Grenelle

Période traitée : année civile 2025.

Responsables d'activités : Florence ARNOLD-RICHEZ (AMIDUF) et Frédéric BOMPAIRE (Les Jeudis de Grenelle)

Description

Services rendus :

L'Amiduf se définit comme un outil de cohésion, de visibilité et de compréhension de la mission du Foyer de Grenelle. Il participe à l'écriture de son histoire et à la transmission de sa mémoire. C'est aussi un outil de présentation du Foyer auprès de nouveaux bénévoles, de partenaires éventuels, le support des débats de société que nous organisons au Foyer et dont nous rendons compte – *les Jeudis de Grenelle* -, organisés par Frédéric, ex-trésorier et l'un des membres du comité de rédaction, discutés en Comité de rédaction.

Il est également un organe de communication externe et interne, pour informer notre lectorat *les Amis du Foyer*, manifestement composé de gens proches du Foyer et/ou intervenant au Foyer, avec qui on peut réfléchir sur des sujets sociétaux qui préoccupent la Mission Populaire et nous-mêmes.

Enfin, il est une sorte de *bulletin intérieur* succinct du Foyer de Grenelle (agenda, annonces, carnet, reportages « Vie du Foyer » ...) qui garde la mémoire de la richesse de ses activités.

C'est ainsi qu'il contribue, notamment à : "*témoigner de la liberté de croire et de penser, dans le respect des convictions de chacun, notamment de l'inspiration chrétienne protestante du Foyer* » (Axe 4 du

Projet Associatif) ; et, par son contenu éditorial, il apporte sa pierre à l'axe 3 "Vivre « ensemble et différents »".

Grands thèmes de réflexions (Dossiers) :

- N°413, Face aux violences ;
- N° 414, La fraternité aujourd'hui ;
- N°415, Raisons d'espérer ;
- N°416, Rentrée (géopolitique et politique) : matière à réflexion ;
- N°417, Pour une écologie engagée.

L'articulation, « rédactionnelle » avec le Foyer, comme avec les rencontres des *Jeudis de Grenelle*, contribuant à développer son inscription dans la dynamique associative, a été encore renforcée : non seulement par des papiers sur les activités, fonctionnement, innovations (FLE-DELF, Alpha, Collecte alimentaire, Jeunesse, Séniors, Services civiques, Conseil de maison, Grand Souper, Dîner du mercredi solidaire, Soutien scolaire, Notre maison, nos comptes ...) mais encore par l'envoi systématique pour la newsletter mensuelle du Foyer (envoyée par mail et publiée sur le site) d'un résumé annonce de l'*Amiduf*.

Numérisation : le projet de maquette interactive pour le site du Foyer, élaboré par Véronique, la maquettiste, n'a pu aboutir. En revanche, les numéros de l'*Amiduf* sont systématiquement présentés sur le site internet du Foyer en version PDF et envoyés par mail en version facile à lire (« Flip Book », moyennant un petit abonnement payé par le Foyer pour ne pas avoir de publicité), une version numérique facile à lire, trouvée par Hubert (membre du Bureau du Foyer en tant que secrétaire et bénévole à l'Espace Public Numérique).

Modernisation de notre mode de diffusion : nous avons commencé à toiletter nos fichiers en 2023, et procédé à la fin décembre 2023 à leur migration de *Prodon* vers *Ohme*. En 2024 et 2025, la révision a porté sur nos fichiers de destinataires, abonnés et « amis » avec l'aide d'Hubert Taupin. Ce travail de mise à niveau des fichiers nous a permis d'envisager la diffusion prudente, donc partielle, de l'*Amiduf* en ligne, après consultation du lectorat par un sondage envoyé par mail à plus de 700 personnes en juin 2025.

Imprimeur : cette année, encore, nous avons pu continuer notre collaboration avec notre imprimeur, à un tarif inchangé.

Élargissement du comité de rédaction : à notre grande satisfaction, nous avons pu intégrer deux nouvelles bénévoles dans notre comité de rédaction ; elles se sont parfaitement intégrées et participent activement aux réunions et au travail rédactionnel.

Lancés en novembre 2023 pour tourner la page de l'épidémie de Covid et renouer avec la tradition de discussion de l'actualité au sein du Foyer, les *Jeudis de Grenelle* comptent à leur actif 10 rencontres. Les rencontres *Jeudis de Grenelle* « nourrissent » et « se nourrissent » des sujets abordés par le journal, et travaillent en étroite articulation avec lui et la direction du Foyer qui réalise les affiches de présentation, communique sur le site du Foyer et les réseaux sociaux pour les annoncer... Ce lien avec la ligne rédactionnelle de l'*Amiduf* est essentiel pour assurer une cohérence des messages exprimés et le respect des nuances qui seules permettent un dialogue raisonné.

Thèmes abordés :

- Ajouter de la vie aux jours ;
- L'accueil de l'étranger ;
- Dématérialisation-deshumanisation des démarches ;
- Retour sur les Jeux Olympiques ;
- Vivre la laïcité aujourd'hui ;
- Aider ceux qui fuient la violence et la torture ;
- La Cour Suprême des Etats-Unis, garante des libertés ?
- Mémoire du Foyer ;
- La Laïcité, autour du livre de J. Baubérot-Vincent ...

Initialement, les sujets faisaient écho à la vie quotidienne du Foyer et des bénévoles devaient systématiquement intervenir. Mais, en 2025, le principe s'est assoupli et l'éventail des sujets s'est élargi pour aborder l'actualité et offrir une plateforme de discussion ouverte et informée sur notre vie « *ensemble et différents* ». Cette liste montre la variété des sujets abordés (et la qualité des invités). Elle met aussi en évidence l'inscription dans la durée de cette démarche, fruit de notre volonté d'apporter du contenu à l'engagement politique du Foyer, c'est-à-dire à l'intérêt qu'il porte à la réflexion sur la vie dans la cité et l'évolution de la société.

L'assistance s'est progressivement étoffée : elle a varié d'une quinzaine de personnes à 60-70 ! En effet, certains sujets, ou la présence de certains intervenants, sont plus mobilisateurs (la Cimade, la Cour suprême, la laïcité, la liberté de la presse...). Il est rassurant que les assemblées des dernières manifestations soient parmi les plus nombreuses. Le public des bénévoles est rejoint par des amis engagés dans d'autres associations et des habitants du quartier.

Profils des personnes accueillies :

Les lecteurs de l'AMIDUF sont nombreux et de profils très variés. En dénominateur commun, ils et elles participent, soutiennent, s'intéressent au Foyer. Ainsi tous les membres de l'association, tous les bénévoles actifs et bon nombre d'anciens reçoivent l'*Amiduf* qui est également adressés aux partenaires, qu'il s'agisse des financeurs publics, des associations proches et avec lesquelles nous collaborons et d'amis notamment dans le monde protestant.

Après deux ans d'activité, les *Jeudis de Grenelle* accueillent de plus en plus de participants extérieurs au Foyer qui viennent en voisins ou en amis, parfois de plus loin.

Temps fort :

La venue de Jean Baubérot-Vincent en novembre 2025 est le résultat d'un incident lié à la mention de son nom dans un article de l'*Amiduf* consacré à la laïcité fin 2024. Sa pensée avait été déformée par un intervenant à la rencontre coorganisée par le Foyer et l'association interreligieuse *Agir pour la fraternité*. Il avait donc réagi vivement et nous lui avons ouvert les colonnes du numéro suivant pour publier une mise au point. A cette occasion nous avons beaucoup échangé et il a accepté de venir participer à la rencontre consacrée à la laïcité victorieuse en 2025. Nous avons d'autant plus apprécié sa présence qu'il l'avait confirmée malgré le décès très récent de son épouse.

Fonctionnement interne :

Réunions régulières très ouvertes pour couvrir un champ large en abordant l'actualité, la philosophie, la sociologie et/ou la littérature... Mais surtout les membres du comité ne cessent de s'adresser des mails et des liens vers des publications d'intérêt à partager.

Réussites :

- La transversalité interne avec la plupart des services et activités du Foyer (et avec la Mission Populaire) a, cette année encore, été confortée et la diversification de nos offres de service par la modernisation de notre mode de diffusion et le renforcement des rencontres des Jeudis de Grenelle également ;
- Le lancement de la diffusion de L'Amiduf en ligne, sous forme d'un document identique au magazine imprimé qui est facile à feuilleter sur ordinateur ;
- L'accroissement de la participation aux jeudis de Grenelle.

Problématiques et limites rencontrées :

Concernant l'*Amiduf*, nous voudrions encore et toujours plus ouvrir nos pages à d'autres bénévoles du Foyer et, si possible, à quelques personnes accueillies, que l'on voudrait par ailleurs voir s'impliquer plus dans les diverses tâches techniques, comme le pliage, l'agrafage, la mise sous enveloppe et l'étiquetage. Nous voudrions aussi poursuivre notre travail d'informations, reportages, sur des activités de nos partenaires (la Fédération de l'Entraide Protestante, La Bagagerie...). Nous avons le souhait de

faire plus « mémoire » dans nos pages de l'histoire du Foyer, du journal, de la « Miss Pop », (par les hommages aux personnes qui nous ont quitté.e.s, mais pas seulement...).

Pour avoir tenté de retracer le « parcours » d'Adélaïde Hautval pendant ses trente années au Foyer et ne pas y être parvenus, faute de témoignages et surtout d'archives, et pour n'avoir pas pu non plus reconstituer la liste exacte des pasteurs en poste au Foyer depuis sa naissance, nous ressentons le besoin criant de voir un travail de mise à niveau des archives de la maison (aide de stagiaires chercheurs, ou autres... ?).

Enfin, la pasteure affiche bien la couverture et le sommaire du numéro qui vient de sortir sur le tableau d'affichage du mur d'entrée et met à disposition quelques numéros sur le présentoir du Café associatif, de l'Accueil général et de l'Accueil domiciliations, mais nous ne communiquons toujours pas suffisamment autour de ce que nous produisons : il nous faudrait finaliser notre « plan de valorisation ». Et encore, mieux connaître notre lectorat, ses attentes, ses critiques.

Au sujet des *Jeudis de Grenelle* :

- Le format : le jeudi a été choisi parce que c'était le seul moment où il était possible de dégager un créneau horaire suffisant sans nuire aux activités courantes du Foyer. 19 heures : c'est trop tôt pour ceux qui travaillent, trop tard pour ceux qui doivent ensuite rentrer chez eux pour un dîner tardif. Faudrait-il préparer un buffet dînatoire, avant (de 19 à 20h) ou après en prolongeant jusqu'à 21h45 ?
- Le calendrier : il est nécessaire de préparer à l'avance un calendrier des rencontres, d'être en mesure d'annoncer (avec certitude ?) le thème et la date de la suivante à chaque fois. Le lien avec les dossiers de *L'Amiduf* est essentiel et cela rend difficile l'idée d'un cycle annuel de rencontres centrées sur une problématique unique. Nous aurons sur des sujets majeurs l'occasion de revenir, après deux ou trois ans par exemple, à un thème déjà abordé pour constater les progrès effectués ou en déplorer l'absence.
- La communication : nous n'avons pas de présence régulière dans le bulletin municipal qui ne reprend pas systématiquement nos annonces. Le journal *Réforme* ne l'a pas fait jusqu'à présent mais pour *la Voix Protestante*, il nous appartient de nourrir une rubrique régulière... en anticipant de plus de deux mois la date des événements. L'impression d'affichettes de petit format pour les mettre à disposition des accueillis et les distribuer dans la rue renforcerait notre notoriété dans le quartier. Dès à présent la parution d'une brève information sur le site du Foyer est une contrainte que nous prenons en compte à l'issue de chaque jeudi. Mais l'accessibilité aux précédents numéros de *L'Amiduf* et, à l'avenir, à une rubrique des *jeudis de Grenelle* doit être améliorée : elle est difficile et surtout trompeuse. En effet la requête « Amiduf » conduit à une page où les numéros présentés sont anciens et pas tous accessibles.
- Les archives : à défaut de publier des actes des *Jeudis de Grenelle* après chaque rencontre, nous pensons utile de conserver de façon centralisée une trace de ces rencontres.

Perspectives pour 2026 :

Pour L'Amiduf :

- Améliorer l'accessibilité à L'Amiduf sur le site du Foyer en se branchant sur le site d'archivage des numéros adressés en format numérique.
- Poursuivre le toilettage et la mise à jour des fichiers de destinataires de l'AMIDUF.

Pour les Jeudis de Grenelle : il nous faut envisager des moyens d'en augmenter la fréquentation en recourant aux moyens modernes de diffusion : participation en ligne, enregistrement et accessibilité des rencontres sur notre site internet et sur le site internet ou la chaîne YouTube d'amis. Il nous faut trouver un conseil compétent et un budget raisonnable pour mener à bien ce projet.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : pour *Les Jeudis de Grenelle*, le nombre moyen de participants à un débat est de 45 personnes avec un pic à 60 à l'un des débats.

Nombre de salariés : 1 (pasteure)

Nombre de bénévoles : le comité de rédaction qui pilote les deux activités, compte désormais 9 personnes, 8 bénévoles et une salariée :

- Équipe de rédaction : Grace Gatibaru (pasteure), Florence Arnold-Richez, Frédéric Bompaire, Bernard Brillet, Alain Kressman, Anne-Lise Häcker (nouvelle au journal et bénévole dans d'autres activités) et Florence Vielcanet (nouvelle au Foyer)
- Maquette : Véronique Dauce.

S'y ajoutent les 14 bénévoles qui participent au pliage, l'agrafage et la mise sous pli des 5 numéros.

Nombre d'heures de bénévolat :

Pour *l'AMIDUF* : 1 447 heures dont 224 heures de réunion (16 dans l'année), 440 heures de rédaction, 90 heures de relecture des manuscrits, 75 heures de relecture et de correction, 100 heures de maquette, 48 heures de coordination (rédaction des comptes-rendus...), 50 heures d'iconographie et 420 heures de pliage.

Pour *les Jeudis de Grenelle* : 90 heures dont 15 heures pour la prise de contact avec les intervenants, 12 heures de préparation pour chaque conférence, 9 heures pour la communication, 36 heures pour la logistique le jour des débats et 18 heures pour les livrables écrits suite à chaque conférence (compte-rendu, remerciements et archives).

À ce total, il faudrait ajouter les heures passées pour la diffusion et la révision des fichiers du journal par Hubert.

Nombre de séances : 3 rencontres pour *les Jeudis de Grenelle*.

Autres statistiques pertinentes :

- Tirage de 1 000 exemplaires par numéro de *l'Amiduf* et, compte tenu des envois par mail uniquement, la diffusion excède 1100 destinataires.
- Les abonnements et dons fléchés *Amiduf* sont très peu nombreux (10 environ).

Café associatif

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activité : Grace GATIBARU

Description

Objectifs :

- Accueillir les personnes fréquentant d'autres activités du Foyer ;
- Rompre l'isolement des personnes sans domicile ou isolées ;
- Proposer aux accueillis, bénévoles, salariés et voisins de la rue de l'Avre, un lieu chaleureux pour siroter un bon café, un thé ou autre boisson à un prix abordable et pour se mettre à l'abri du froid, de la pluie et du soleil d'été ;
- Mettre en pratique le partage (de l'espace, d'un café, des idées), et le « vivre-ensemble et différents ».

Services rendus :

Le Café associatif propose des boissons chaudes et froides (ou un verre d'eau), sur place ou à emporter. L'accueil se fait sans condition de bourse. En effet, une petite participation est toujours acceptée, et les bénévoles et quelques accueillis laissent souvent un pourboire qui permet de payer le café pour quelqu'un d'autre. La salle est assez grande pour permettre des rendez-vous et entretiens assez discrets. Le « Café » donne l'occasion d'écouter, d'échanger et d'orienter des personnes vers les services du Foyer. Depuis la rentrée 2025 - et grâce à la générosité des cours de FLE de l'après-midi qui ont accepté de décaler leurs cours, l'ouverture avancée à 14h quatre jours par semaine donne une salle d'attente aux personnes accueillies tout l'après-midi.

Profils des personnes accueillies : des hommes et des femmes orientés vers le café après un passage à l'Accueil général, des personnes qui s'arrêtent pour lire leur courrier retiré à l'accueil domiciliation, des personnes accueillies dans d'autres activités du Foyer, des bénévoles, quelques habitants du quartier...

Mode d'orientation des publics : les personnes accueillies sont largement orientées par les bénévoles de l'Accueil général et de l'Accueil domiciliations, mais aussi par le bouche-à-oreille, le journal du Foyer et par le panneau d'affichage devant la salle du Café où figurent les heures d'ouverture du Café associatif.

Temps forts :

- Des petits gâteaux, fournis tout au long de l'année, ont gracieusement égayé la pause-café.
- Un tableau blanc devant la salle du Café affiche les heures d'ouverture du café associatif et du petit-déjeuner. Abel, notre artiste maison, que l'on peut rencontrer au petit-déjeuner du Foyer, a illustré le panneau de ses dessins, tout au long de l'année.
- La direction du Foyer a mis à la disposition du Café un baby-foot, des raquettes de tennis de table et des chargeurs pour appareils numériques.

Fonctionnement interne : le pasteur coordonne l'activité, s'occupant du planning et du renouvellement des stocks. L'équipe de base est fidèle depuis 3 ans, ce qui a permis une continuité, mais aussi un plus grand engagement pendant l'ouverture plus longue du café.

Partenaires : le Café et ses bénévoles collaborent avec les responsables d'autres activités pour accueillir une activité (seniors), pour faciliter l'installation d'une activité (réunions, repas du mercredi) et pour le service du pot après les rencontres du Foyer (*jeudis de Grenelle, Talents de Grenelle...*).

Réussites :

- L'extension des heures d'ouverture du Café les lundi, mardi, mercredi et vendredi (de 14h à 18h).
- Le Café reste un carrefour pour les personnes qui viennent au Foyer.
- La mise à disposition d'un baby-foot, de raquettes de tennis de table et de chargeurs (qui sont particulièrement appréciés).
- Des bénévoles qui restent fidèles au Café depuis 3 ans.
- Des personnes accueillies peuvent librement s'y installer tout l'après-midi.
- Ouverture du café le soir (et le samedi) sur demande si rencontres au Foyer.

Problématiques et limites rencontrées en 2025 :

- Valorisation de l'extension des heures d'ouverture ;
- Valorisation du baby-foot, des raquettes de tennis de table et des chargeurs mis à disposition ;
- Turnover des nouveaux bénévoles.

Perspectives pour 2026 :

- Promouvoir le Café auprès des nouveaux publics (apprenants FLE de l'après-midi...) ;
- Nouveaux projets et partenariats extérieurs pour le Café associatif (accueil d'un groupe local dans le cadre d'universités populaires d'ATD Quart Monde) ;
- Valoriser le baby-foot, et le tennis de table dès le printemps.

Statistiques

Nombre de femmes accueillies : 30%

Nombre d'hommes accueillis : 70%

Nombre de personnes seules majeures accueillies : au moins 50%

Nombre de bénévoles : 9

Nombre d'heures de bénévolat : 340 heures

Nombre de salariés : 1 (pasteur)

Nombre de séances : 136 jours d'ouverture

Talents de Grenelle

Période traitée : année civile 2025

Responsable d'activité : Adrien POULLAQUEC

Description

Objectifs : proposer une programmation culturelle accessible à tous, mettre en avant les talents de la structure et du territoire, favoriser des temps de rencontre entre les différents publics et ouvrir les portes du Foyer de Grenelle à de nouveaux publics.

Services rendus : programmation d'événements variés (concerts, expositions, théâtre) ouverts à tous, d'artistes ayant tous un lien avec le 15^{ème} arrondissement ou le Foyer de Grenelle. Application d'un tarif solidaire (3€) si rémunération des artistes. Une buvette à petit prix est également à disposition des personnes accueillies.

Profils des personnes accueillies : bénévoles, familles, habitants du quartier et accueillis.

Mode d'orientation des publics : site internet, réseaux sociaux, affichage, newsletter interne et relais de communication de partenaires.

Temps forts : 9 événements organisés :

- Exposition de peinture d'un salarié, d'une bénévole et d'une commerçante du quartier ;
- *Ensemble et différents*, exposition de portraits de personnes fréquentant le Foyer (bénévoles, salariés, accueillis) photographiées par Daniel Sachs (bénévole à l'Espace Public Numérique) ;
- *Voyage avec Balrom klezmott*, concert ;
- *Les Blue Noons*, concert ;
- *Voyage musical sur le Danube : de Vienne à la Mer Noire*, concert du groupe Balrom Klezmott ;
- Concert Franco-Ukrainien, coorganisé avec l'association *Svitanok* ;
- *Temps d'exposition*, exposition photo d'Olivier Jacobi (bénévole au Café associatif) et de Mylène Sauvegrain ;
- *Elles sont au service*, pièce de théâtre de Fabienne Swiatly jouée par Anne Marengo et Stéphanie Rongéot ;
- *L'analphabète*, texte d'Agota Kristof récité par Catherine Salviat.

Fonctionnement interne : coordination des événements par la direction ; gestion de la buvette par un bénévole et deux salariés.

Réussites : la plupart des événements ont été un succès avec en majorité des retours positifs. Les plus gros succès ont été le concert Franco-ukrainien, *Les Blue Noons*, l'exposition de peinture et *L'analphabète*. Des personnes ont découvert le Foyer de Grenelle grâce à ces événements.

Problématiques et limites rencontrées :

- Une organisation lourde, particulièrement consommatrice en temps et en énergie.
- La difficulté à atteindre l'équilibre financier lorsque les artistes sont rémunérés.
- L'enjeu de diversifier le public (familles, personnes accueillies, habitants du quartier).

Perspectives pour 2026 :

- Continuer sur un rythme quasiment identique d'événements (10 à 12) et continuer à valoriser des talents locaux ;
- Proposer 1 ou 2 événements plus « professionnels » ;
- Augmenter l'affluence des événements ;
- Trouver de nouveaux canaux de communication pour toucher un public plus large ;
- Impliquer davantage l'équipe salariée dans la programmation des événements ;
- Recrutement d'un service civique « médiation culturelle » pour s'occuper en partie de cette activité ;
- Demander une subvention allouée à cette activité pour la développer, monter en qualité et ne pas être déficitaire.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 620 personnes réparties sur 9 événements

Nombre de bénévoles : 2

Nombre d'heures de bénévolat : 35 heures

Nombre de salariés : 4

Nombre de volontaires en service civique : 2

Nombre d'événements : 9 (durée : 2 à 3 heures par événement)

Événements festifs

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Adrien POULLAOUËC et Michael KALFON

Description

Objectifs : proposer des moments festifs et conviviaux au plus grand nombre, mélanger les personnes, et renforcer le sentiment d'appartenance au Foyer de Grenelle

Services rendus : organisation d'événements :

- Pot des partenaires en février : célébration de la nouvelle année entre membres du Conseil d'administration, responsables d'activités, salariés, et partenaires associatifs et institutionnels, autour d'un buffet et d'une animation (quizz par groupe sur le Foyer de Grenelle) ;
- Assemblée générale et kilomètres de la fraternité en mai : le matin se déroulait l'Assemblée Générale avec la présence physique de 46 membres suivie d'un buffet préparé par une ancienne jeune du Foyer qui propose des prestations de traiteur ; l'après-midi a eu lieu une marche/course solidaire « Les Kilomètres de la Fraternité » consistant pour des donateurs à parrainer des marcheurs/coureurs (bénévoles, salariés, accueillis et amis du Foyer) suivant un circuit menant jusqu'au Parc André Citroën et à l'Île aux Cygnes : près de 1 200€ ont été récoltés à cette occasion, tandis qu'un stand de boissons et pâtisseries était tenu à l'arrivée par l'équipe du secteur Jeunesse pour financer un projet jeunes.

- Fête du Foyer en juin : partage d'un moment festif entre personnes fréquentant le Foyer de Grenelle (accueillis, bénévoles et salariés) avec au programme un barbecue, des animations pour les jeunes, une exposition photo de plusieurs temps forts de diverses activités durant l'année écoulée et une soirée dansante animée par un DJ et Mirgane (coordinateur Jeunesse) ;
- Soirée autour de l'alimentation durable en octobre : soirée conviviale coorganisée avec les deux AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) utilisant des locaux du Foyer, qui a permis aux participants (accueillis, bénévoles et membres des AMAP) de prendre part à des ateliers cuisine en utilisant des produits frais et locaux fournis par les AMAP, de participer à une fresque participative sur l'alimentation et de partager un repas convivial suite à une présentation des enjeux de l'alimentation durable par Evelyne (bénévole du Foyer et membre d'une AMAP).
- Fête des bénévoles en novembre : soirée festive dédiée aux bénévoles avec au programme un buffet réalisé par un groupe de mères du secteur Familles et le devenu traditionnel karaoké.

Profils des personnes accueillies : tous publics.

Mode d'orientation des publics : bouche à oreille, communications interne et parfois externe.

Fonctionnement interne : la plupart des événements sont préparés par l'équipe permanente du Foyer de Grenelle.

Réussites :

- *Les kilomètres de la fraternité* représentent une façon innovante de réunir et mobiliser les personnes au cours d'un événement sportif et générateur de dons pour le Foyer ;
- L'organisation actuelle de la Fête du Foyer permet d'assurer un événement convivial sans débordements ;
- La soirée autour de l'alimentation durable a montré que cuisiner ensemble suscite des liens forts entre participants et beaucoup de convivialité ;
- La qualité des divers buffets.

Problématiques et limites rencontrées : la Fête des bénévoles et le Pot des partenaires ne touchent proportionnellement pas beaucoup de personnes par rapport au nombre de personnes invitées. La fête dédiée aux bénévoles a réuni seulement 17 % d'entre eux.

Perspectives pour 2026 : constituer un comité d'organisation pour les événements, attirer plus de monde à certaines fêtes (Fête des bénévoles et Pot des partenaires), pérenniser le bon fonctionnement de la Fête du Foyer et créer de nouveaux événements innovants.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : environ 500 personnes réparties sur les 5 événements :

- Pot des partenaires : 60 participants ;
- Assemblée Générale / *Kilomètres de la fraternité* : 80 participants ;
- Fête du Foyer : 250 personnes ;
- Fêtes des bénévoles : 60 participants ;
- Fête de l'alimentation durable : 50 personnes.

Nombre de bénévoles : 15

Nombre d'heures de bénévolat : 60 heures

Conseil de Maison

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Michael KALFON et Rachelle OSIAS

Description

Objectifs : renforcer la participation des accueillis à la vie du Foyer de Grenelle, favoriser la mixité des publics et encourager l'émergence de projets transversaux.

Services rendus :

Démarrée en octobre 2024, cette nouvelle instance à visée consultative a rassemblé initialement 2 jeunes, 2 mères du secteur Familles, 2 seniors, 2 apprenants de cours de FLE de l'après-midi et 2 accueillis au Petit-déjeuner. Au fur et à mesure de l'année, ne sont plus venus que les 2 jeunes, les 2 mères et les 2 seniors (dont une est en réalité Inès, bénévole devenue coordinatrice du secteur Adultes/Seniors entre-temps).

Les réunions ont permis de verbaliser les représentations du Foyer qu'en ont les participants (souvent très positives, comme, par exemple : « *Le Foyer est un havre de paix* », mais parfois plus nuancées lorsque les participants évoquent les tensions qu'il y a pu avoir dans certaines activités).

Elles ont également permis de récolter diverses suggestions qui ont enrichi le projet social 2026-2029, et d'aborder la question de l'aide alimentaire au Foyer de Grenelle. Certains avaient d'ailleurs participé à la collecte alimentaire de novembre 2024 et nous avons également pu échanger avec Didier, coordinateur de l'aide alimentaire, qui nous a fait visiter les lieux de stockage des produits.

Enfin les réunions ont permis de concrétiser un projet : l'organisation d'un concours de cuisine entre mères, seniors et jeunes. Celui-ci s'est déroulé un jour en décembre 2025 : chaque groupe, composé de cinq personnes des trois secteurs, a préparé son repas (plat et dessert) dans trois cuisines différentes (celles du Foyer et celle du Tiers-lieu de la CAF *Faire-Liens*). Puis le repas a été partagé le soir dans une ambiance conviviale, avant que le jury mixte, composé de 2 jeunes, 2 mères et 2 seniors qui ne faisaient pas partie des groupes de cuisine, déclare l'équipe des seniors vainqueur. Cet événement a donc réuni une vingtaine de personnes.

Profils des personnes accueillies : jeunes, mères, seniors, apprenants de FLE et accueillis du Petit-déjeuner.

Mode d'orientation des publics : sélection par cooptation des membres au sein de chaque activité, sauf aux secteurs Familles et Seniors pour lesquels ce sont des personnes volontaires qui ont intégré le groupe.

Fonctionnement interne : réunions à un rythme mensuel animées par Mattis, chargé de mission à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris, Michael, directeur du Foyer, et Rachelle, coordinatrice du secteur Familles (Mirgane, coordinateur du secteur Jeunesse, est également venu à une réunion).

Partenaires : Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Paris : animation de réunions, et pilotage d'un projet inter-centres sociaux intégrant celui du Conseil de Maison dans un projet plus large valorisant l'émergence de collectifs d'habitants dans divers centres sociaux parisiens (formations pour les porteurs de projets des centres sociaux concernés, échanges de pratiques entre eux, capitalisation commune des projets à travers un document écrit et un événement en présence de partenaires institutionnels et financeurs de ce projet fédéral).

Réussites : libération de la parole pour des personnes accueillies pouvant ainsi s'exprimer sur le Foyer, récolte de la parole de personnes accueillies pour enrichir le projet social du Foyer de Grenelle et concrétisation d'un projet via le concours de cuisine.

Problématiques et limites rencontrées : difficultés à fidéliser durablement certains participants (problèmes personnels, barrière de la langue, contraintes de planning, manque de motivation).

Perspective pour 2026 : pérenniser le Conseil de Maison en recrutant de nouvelles personnes issues des secteurs Enfance-Jeunesse, Adultes et Seniors.

Statistiques

Nombre de personnes accueillies : 10

Nombre de femmes accueillies : 8

Nombre d'hommes accueillis : 2

Nombre de personnes âgées de 15 à 17 ans : 2

Nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans : 4

Nombre de personnes âgées de 50 à 59 ans : 1

Nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans : 3

Nombre de salariés : 2

Nombre de séances : 8 réunions et 1 événement

Formation des nouveaux bénévoles

Période traitée : année civile 2025

Responsables d'activité : Michael KALFON, Grace GATIBARU et Adrien POULLAOUÉC

Description

Objectifs :

- Favoriser l'intégration des nouveaux bénévoles ;
- Mélanger les bénévoles de différentes activités ;
- Faire découvrir aux nouveaux bénévoles les différentes activités du Foyer ;
- Sensibiliser les bénévoles aux enjeux d'accueil des publics, d'éducation populaire et de spiritualité au Foyer de Grenelle.

Services rendus : organisation de 3 sessions de formation en novembre, alors que la dernière édition avait eu lieu en avril 2024, animée à l'époque par l'ancienne directrice. La formation contient des parties théoriques suivies d'échanges avec les participants ainsi qu'un volet autour d'études de cas en sous-groupes en matière de situations de tension avec les publics.

Profils des personnes accueillies : nouveaux bénévoles de différentes activités et membres du Conseil d'administration.

Mode d'orientation des publics : inscriptions à partir d'un mail envoyé à l'ensemble des nouveaux bénévoles et aux membres du Conseil d'administration.

Fonctionnement interne : préparation et coanimation assurées par le directeur, la pasteur et le directeur-adjoint.

Réussites : bonnes affluences et retours positifs de la part des participants.

Problématiques et limites rencontrées : il a fallu faire évoluer le programme de la formation afin de parvenir au terme de son programme tout en privilégiant la prise de parole et les échanges avec les participants.

Perspective pour 2026 : pérenniser ces formations.

Divers

Autres temps forts de l'année 2025 :

- Chaque mois, le Bureau et le Conseil d'administration se sont réunis, hormis durant les deux mois estivaux, de même que les réunions de coordination qui rassemblent tous les responsables d'activités et les membres du Bureau et de la direction.
- La réunion sur le sens de nos actions s'est réunie deux fois cette année. Rassemblant des salariés et des bénévoles, ce groupe a essentiellement travaillé cette année sur l'élaboration d'une charte relative aux principes et règles de fonctionnement du Foyer, désormais affichée dans un panneau d'affichage rue de l'Avre. Cette charte vise à affirmer nos valeurs en promouvant le vivre-ensemble et l'accueil de tous dans le respect de règles de vie commune.
- En juin, le partenariat en vigueur avec IPSOS-BVA depuis 2024 a débouché sur la conduite d'une enquête par leurs équipes sur la notoriété du Foyer de Grenelle, les attentes prioritaires des habitants de l'arrondissement, leur perception des actions menées au Foyer et celles que nous projetons - ainsi que celles de personnes fréquentant déjà le Foyer de Grenelle. 31 accueillis et 11 bénévoles du Foyer ont été interrogés, tandis que 306 habitants de l'arrondissement ont répondu à un questionnaire en ligne. Cette enquête, très laudative à l'égard du Foyer, renforce la légitimité de l'action sociale menée par le Foyer dans son environnement.
- Après avoir aménagé un nouveau bureau pour la référente Familles au rez-de-chaussée du bâtiment C en début d'année, Jean-Marc Ouazidane, notre agent de maintenance, a effectué d'importants travaux d'embellissement et d'amélioration des locaux : peinture des couloirs du premier étage et remise en état du faux-plafond de la salle C3, réfection de la distribution électrique du 1er étage via l'armoire électrique, installation de nouveaux points d'accès pour étendre la couverture Wifi au bâtiment C et ajout de plusieurs prises électriques dans différentes salles du 1er étage. En fin d'année, les bureaux du secteur Enfance-Jeunesse ont été réaménagés afin de permettre aux deux coordinateurs d'avoir chacun leur bureau d'un point de vue spatial.
- En septembre, Ponine Jacquillet, ancienne volontaire en service civique et coordinateur du secteur Enfance-Jeunesse au Foyer de Grenelle il y a quelques années, a été embauchée en tant que travailleuse sociale à temps-plein. Rachelle Osias est également passée à temps plein au poste de coordinatrice Familles.
- En septembre, le Foyer de Grenelle a participé au Forum des associations organisé par la Mairie du 15^{ème} arrondissement : l'occasion de rencontrer de potentiels candidats au bénévolat et d'informer les personnes sur nos actions qui peuvent leur être destinées.
- En décembre, 12 personnes (salariés et bénévoles) ont assisté à une journée de formation « Valeur de la République et laïcité » animée par l'Institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC).

Autres perspectives 2026 :

- L'année 2026 sera celle du début de la mise en œuvre du projet social dont la validation - confirmée en fin d'année par la CAF et la Ville de Paris - conditionne celui de l'agrément « Centre social » pour les 4 prochaines années. Des groupes de travail, réunissant des salariés et des bénévoles - les retours ne comportant pas ceux d'accueillis - vont se pencher sur les différents axes retenus : Accueil des publics, Vivre ensemble, Pouvoir d'agir des publics, Accès aux droits / Insertion, Numérique, Santé mentale et Alimentation Durable.
- Un projet de reprise, par le Foyer de Grenelle, d'un local de 70 m², ayant auparavant accueilli un Espace de Vie Sociale (EVS) dans le quartier des Quatre-Frères-Peignot, est envisagé sous réserve du soutien de partenaires financeurs. Le projet consiste à animer la vie locale et répondre aux problématiques des habitants de ce quartier classé « populaire ».

Autres statistiques :

Grâce à notre logiciel de base de données des accueillis, nous pouvons décompter la venue au Foyer de Grenelle, durant l'année scolaire 2024-2025, de 1 193 personnes (hors les activités des pôles 1, 2 et 7).

Parmi ces personnes, nous retrouvons :

- 63% de femmes et 37% d'hommes
- 9% des personnes ont 75 ans et plus, 14% des personnes ont entre 60 et 74 ans, 11% des personnes entre 50 et 59 ans, 29% des personnes entre 25 et 49 ans, 4% des personnes entre 18 à 24 ans, 9% des personnes de 17 ans ou moins. Pour 24% de personnes nous n'avons pas la date de naissance.
- 55% des personnes accueillies habitent le 15^{ème}, 5% habitent le 16^{ème}, 4% habitent le 92 (Hauts-de-Seine), 13% habitant à d'autres endroits. Pour 23% des personnes nous n'avons pas l'information ;
- 48% des personnes venaient déjà au Foyer les années précédentes, 19% sont venues par le bouche-à-oreille, 2% orientées par la Mairie du 15^{ème} arrondissement, 1% par Internet, 6% par d'autres canaux. Pour 24% des personnes nous n'avons pas l'information ;
- 60% de personnes n'ont participé qu'à une seule activité, 27% ont participé à deux activités - ces deux activités pouvant être au sein du même secteur d'activités -, 8% ont participé à trois activités, 3% ont participé à quatre activités et 2% ont participé à cinq activités et plus.